

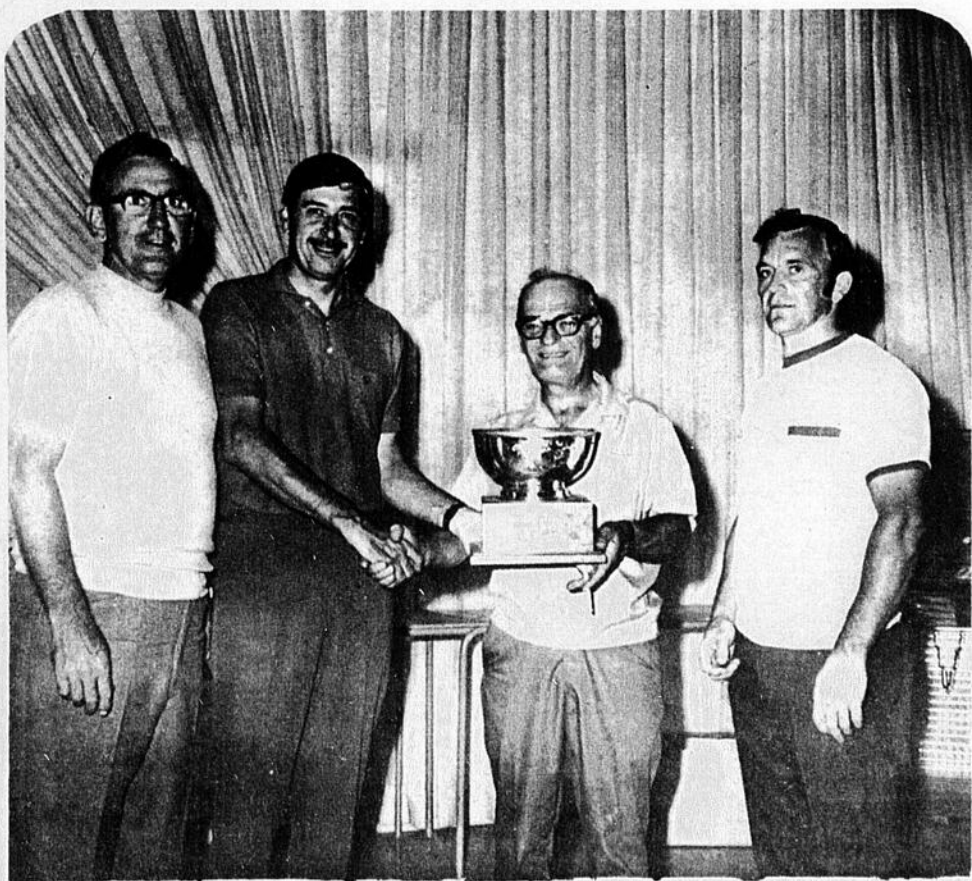
L'U.C.C. accorde son appui au projet de construction d'une usine laitière

Deux autres foyers d'hébergement dans Bellechasse



**VINGT-CINQ ANS AU SERVICE DE SES MEMBRES ET DE LA
POPULATION**

Il y aura effervescence en fin de semaine au Club sportif Le Bûcheron alors qu'on y fêtera avec pompe les 25 ans de fondation du local. On profitera également de l'occasion pour rendre hommages aux membres fondateurs et aussi à ceux qui font partie du club depuis sa fondation. Le journal Le Peuple s'associe à toute la population pour offrir ses félicitations à la direction et souhaiter bonne fête à tous les membres.



GERSON GOSSELIN, MEILLEUR GOLFEUR À MONTMAGNY

Le Medal Play, le plus fort tournoi de l'année, a couronné M. Gerson Gosselin comme meilleur joueur du Club de golf de Montmagny. Ce dernier a reçu le trophée Celanese des mains de M. Clément Matte gérant général de la compagnie, apparaissent également sur la photo le président du Club, M. Jos d'Avignon et le capitaine M. Rosaire Bolduc.



**IMPORTANT PROGRAMME SOCIO-CULTUREL OFFERT AUX
MAGNYMONTAIS**

Mercredi dernier, les personnes présentes à l'Hôtel de ville de Montmagny, ont été enthousiasmées par le programme socio-culturel proposé aux magnymontois par le ministre des Affaires culturelles. La photo nous montre (outre les journalistes) le groupe présent à cette rencontre préliminaire. De g. à dr., M. Jean-Claude Desjardins, Mme Robert Barry, Me Paul Dolan, Mme France Blanchet, M. René Bayer, directeur de la Direction générale de la culture au Québec, M. Robert Proulx et Mme Thérèse Gagné, agent culturel.

St-Jean-Port-Joli vend pour \$304,500 d'obligations

La municipalité de St-Jean-Port-Joli, comté de l'Islet, a vendu, le mardi 12 août, à René-T. Leclerc Inc. une émission de \$304,500. d'obligations, à 8½% remboursables en séries en 10 ans, à un prix de 94.61. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 9.4758%. L'emprunt comporte un solde de \$183,000. à renouveler en 1979 pour un terme additionnel de 10 ans.

C'est en avril 1968 que la corporation avait fait sa transaction antérieure sur le marché des obligations. Elle avait alors vendu \$190,000. de titres à 7½%, séries 10 ans, au prix de 96.09. Le coût moyen net de la finance avait été de 8.1076%.

Voici les soumissions reçues pour la présente émission:

René-T. Leclerc Inc.: \$304,500. à 8½% 1970-79 -

Prix: 94.61 - Coût net: 9.4758%.

Cliche & Associés Ltée; \$253,000. à 8½% 1970-79 - \$51,500. à 8½% 1989 - Prix: 94.00 - Coût net: 9.5170%.

Oscar Dubé & Cie Inc., Grenier, Ruel & Cie Inc., Garneau Boulanger Ltée, La Corporation de Prêts de Québec, J.E. Laflamme Ltée, Lagueux & Desrochers Ltée.: \$304,500. à 8½% 1970-79 - Prix: 93.40 - Coût net: 9.7064%.

Datées du 1er septembre 1969, les nouvelles obligations échoient en séries du 1er septembre 1970 au 1er septembre 1979 inclusivement. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. Le capital et l'intérêt semi-annuel (1er mars et 1er septembre) sont payables à toutes les succursales d'une banque à charte dans la province de Québec. Autorisé par les règlements nos 132 et 154 (155), l'emprunt est contracté pour le renouvellement du solde non amorti de \$281,500. sur un emprunt original de \$380,000. autorisé par le règlement 132 pour un terme de 30 ans, mais émis en 1959 pour un terme de 10 ans seulement; pour frais de financement.

L'évaluation imposable de la municipalité pour 1968, s'élevait à \$5,262,795. Le 31 décembre 1968, la dette nette à long terme de la corporation se chiffrait à \$571,500. L'an passé, la municipalité comptait 3,220.

Offres d'emplois

EMPLOIS DISPONIBLES

CHEZ LES FEMMES - ON DEMANDE:

- Une coiffeuse possédant une carte de compétence classe "A" pour la gérance d'un salon de coiffure à Montmagny.
- Des serveuses de table, âgées de 20 ans et expérimentées pour région de Montmagny et de l'Islet.
- Un couple pour travailler à l'île-aux-Oies, voir à l'entretien des camps de chasseurs- servira de guide - et à la préparation des repas.

CHEZ LES HOMMES - ON DEMANDE:

- Un chauffeur de "van" avec expérience pour une compagnie de transport dans notre région, minimum 3 ans d'expérience.
- Un candidat spécialisé dans l'étude du temps et mouvement pour l'industrie locale.
- Des ferblantiers et apprentis
- Des gradués du cours de métier en menuiserie
- Un débosseleur
- Un soudeur à l'argon.

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS, ADRESSEZ-VOUS AU CENTRE DE MAIN D'OEUVRE DU CANADA TELEPHONE 248-1102

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE PASCAL TACHE

Appel d'offres

La Commission scolaire régionale Pascal Taché recevra jusqu'à 17 heures, le 18 septembre 1969, des offres sous enveloppes scellées pour la fourniture de mobilier scolaire tel que pupitres, chaises empilables, bureaux, classeurs, tables empilables, casiers métalliques.

Chaque soumissionnaire remettra son offre sur le "bordereau de soumission" préparé à cette fin par la commission scolaire auquel il joindra un bon de garantie équivalent à au moins 5% du montant total de son offre. Ce chèque visé sera fait à l'ordre de la commission scolaire, et tiré sur une banque canadienne ou une caisse populaire Desjardins, ou un bon de garantie (bid bond). L'offre sera remise dans l'enveloppe fournie à cette fin par la Commission scolaire régionale Pascal Taché.

Les soumissionnaires pourront se procurer les cahiers de charges et autres documents à compter de mardi le 2 septembre, auprès de l'acheteur de la commission scolaire, Monsieur Rosaire Laprise, 109, rue St-Pierre, Montmagny.

Les soumissionnaires sont invités à l'ouverture des offres qui aura lieu à 17 heures, le 18 septembre 1969, au bureau de la commission scolaire, à 109, rue St-Pierre, Montmagny.

La Commission scolaire ne s'engage à accepter ni aucune des offres reçues et ouvertes; elle se réserve également le droit d'accepter toute soumission en tout ou en partie.

Le Secrétaire-trésorier,
Rosaire Laprise

Montmagny, ce 27e jour d'août 1969.

Appel d'offres

Ministère de la Voirie

Projet Q.C. -36-

Construction de la fondation supérieure, revêtement en béton bitumineux et érection d'un système d'éclairage sur la route Transcanadienne, dans la cité de Montmagny, comté de Montmagny. Longueur de 6.71 milles.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires au Canada.

Un versement de \$25.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.

Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: \$47,000.00.

Closure des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi le 17 septembre 1969.

Pour ce projet les documents nécessaires sont obtenus au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, ou au ministère de la Voirie, Bureau de la route Transcanadienne, 8440 boulevard Saint-Laurent, Montréal.

Le Sous-ministre,
Eddy Monette, ing.,

Projet 2224-69

Terrassement et gravelage sur le Rang 11 Est, dans la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, comté de l'Islet. Longueur de 2.31 milles.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans les comtés de Bellechasse, Kamouraska, l'Islet, Montmagny, Rivière-du-Loup et Témiscouata.

Un versement de \$10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.

Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: \$11,000.00.

Closure des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi, le 17 septembre 1969.

Pour ce projet les documents nécessaires sont obtenus au Ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Le Sous-Ministre
Eddy Monette, Ing.

surveillez-les

Recherche. Qualité. Clarté.
Exactitude. Variété.
Surveillez les as, les maîtres,
les vedettes de la télévision
à Radio-Canada.



REGARDEZ BIEN, REGARDEZ
RADIO-CANADA AU CANAL 11



GOUVERNEMENT
DU QUÉBEC



Un groupe d'institutrices qui ont assisté aux sessions d'études sur le catéchisme vendredi dernier à l'école Casault. On reconnaît entre autres, l'abbé Marcel, dir. de l'office catéchistique.

Des professeurs se préparent à la nouvelle catéchèse

Il y aura du nouveau encore cette année dans la catéchèse du cours élémentaire.

D'abord en 6e année, le catéchisme Selon ta prome-

se, fais-moi vivre invite les enfants à réfléchir sur le sens de leur vie chrétienne. Elle est une route qui les conduit vers Dieu, une route sur laquelle le Seigneur Jésus les invite à le suivre en prenant des attitudes chrétiennes devant les différentes réalités de la vie.

25 professeurs de la région de Montmagny et de St-Paul, soit presque tous les responsables des classes de 6e année ont suivi la session de 4 jours qui se donnait à l'école Casault. 10 prêtres de paroisse se sont joints à eux pour les cours les plus importants.

Les cours théoriques ont été donnés par l'abbé Augustin Lemieux et l'abbé Marcel Caron tandis que Aline

Chamberland, Thérèse Du-mais de St-Pascal qui ont enseigné ce catéchisme dans les classes-pilotes et Céline Bélanger de l'O.C.D. ont donné les orientations pratiques.

En première année, le catéchisme Viens vers le Père a été révisé de même que Regard neuf sur un monde nouveau pour la septième année. Ces nouvelles éditions ont été adoptées dans quelques écoles; voilà pourquoi 15 professeurs de première année et 13 de septième année ont participé à la journée d'étude qui s'est tenue à Montmagny le 29 août.

Office Catéchistique diocésain
Marcel Caron ptre.

On recherche

le couple

idéal

Un concours pour trouver le couple idéal dans le district de Montmagny vient d'être lancé par la section féminine de la Garde paroissiale St-Thomas.

Ce concours consiste à trouver trois couples mariés parmi tous ceux qui désireront s'inscrire. Les couples élus tenteront par la suite de vendre le plus de billets possible, leur donnant des chances d'accéder au titre du "couple idéal".

Tous ceux qui sont intéressés à ce concours et qui désirent obtenir plus de renseignements peuvent s'adresser au numéro de téléphone suivants, 248-3812 et 248-3527.

La date limite pour l'inscription a été fixée au 1er octobre 1969.



Parallèles entre l'histoire Sainte et la vie de tous les jours illustrés par les professeurs de catéchisme.

Tuyaux Bellechasse, en

ST-RAPHAEL. CO. BELLECHASSE.

Fabricant de blocs de ciment de 4-6-8-10-12"

Tuyaux 4" à 48", classe 3 et 4 - Briques.

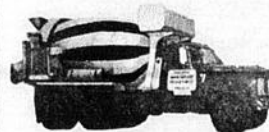
Tél.: Rés. 243-2052

Usine 243-2000

PROMPT SERVICE DE LIVRAISON PARTOUT

MONTMAGNY READY MIX

"BÉTON PRÉPARÉ DE MONTMAGNY"



**-Service
-Prix
-Qualité**

PLAN NO. 1: TEL. 248-0953
ROUTE TRANS-CANADA, MONTMAGNY

PLAN NO. 2: TEL. 243-2102
ST-RAPHAEL, BELL., QUE.

PLAN NO. 3: TEL. 856-3409
VILLE LA POCAIÈRE, KAM., QUE.

ASSORTIMENTS COMPLETS DE PRÉFINIS
TUILES DE PLANCHER PEINTURES, ETC.
SERVICE QUALITÉ ESTIMÉ GRATUIT



EDOUARD GENDREAU INC.

Marchand de bois et matériaux de construction
CONTREPLAQUE - GROS ET DÉTAIL

111 Boul. Taché Ouest, Montmagny
en face de Dallaire Transport.

Tél: Bur. 248-0845 - Rés. 248-0276

**ENCOURAGEZ
NOS ANNONCEURS**

VENTE & SERVICE

RADIO - TV - REFRIGERATION

Installation - Réparation

G. GAUDREAU, prop.

ST-FABIEN DE PANET TEL.: 3-4511

**MAGASIN
ALBERT COUILLARD**

Le-Albert (Ti-Gars) Couillard, prop.
70, rue du Palais de Justice,
(Voisin de la Comm. des Liqueurs)
Montmagny Tél.: 248-1660

AU PROGRAMME

- Renseignements audio-visuels
- Préparation d'un plan d'action 70
- Election de votre équipe de dirigeants
- Goûter et prix de présence



UN RENDEZ-VOUS IMPORTANT!

CHAQUE ASSURÉ EST INVITÉ À PARTICIPER, DANS SA LOCALITÉ À
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

ENDROIT	DATE	HEURE	TÉL.
AU CAP ST-IGNACE salle paroissiale	16 SEPT.	8 HRES	246-5555

MONTMAGNY ECOLE BEAUBIEN	18 SEPT.	8 HRES	248-1057
-----------------------------	----------	--------	----------

ASSURÉ, VOUS ÊTES COPROPRIÉTAIRE, PARTICIPEZ!
VENEZ ACCOMPAGNÉ

**LA SOCIÉTÉ DES ARTISANS
COOPÉRATIVE D'ASSURANCE-VIE**

le peuple

82, St-Jean-Baptiste est, Montmagny
Tél.: 248-0415

Tirage
6.350

ORGANE DE LA COTE-DU-SUD DEPUIS 1900

A LA REDACTION:

Thomas Tremblay
Marcel Ancil

Claudette Levesque

PUBLICISTE:

Jean-Louis Montminy
Louis-A. Taschereau

MAQUETTISTE:

Maurice Blais



"Courrier de la deuxième
classe - Enregistrement no
0420"

"Le temps s'ouvre"

"LE TEMPS S'OUVRE", une série d'émissions télévisées de formation religieuse des adultes, reprendra l'antenne de CFCM-TV, Canal 4, et CJBR-TV, Canal 5, à compter du 7 septembre et du poste CKRT-TV Canal 7, à compter du 14 septembre. Le Père Legault en sera de nouveau l'animateur.

Cette initiative pastorale inaugurée en janvier dernier a connu une large audience auprès du public francophone du Canada. La prochaine série de vingt-six émissions sera consacrée à l'Eglise. L'Eglise, un rassemblement? une fraternité? une espérance? une responsabilité? tels sont quelques-uns des aspects dont traitera "LE TEMPS S'OUVRE".

"LE TEMPS S'OUVRE" est une production de Télé-Métropole réalisée sous la co-responsabilité de l'Office Catéchistique Provincial et de l'Office national des Communications Sociales, avec la collaboration financière des Chevaliers de Colomb.

On veut avoir vos commentaires

Aujourd'hui, il se pose tellement de questions dans l'Eglise que certains se demandent avec inquiétude "si l'Eglise ne perd pas les pédales". Tout change à un rythme effarant: même qu'on nous change la religion!

Et bien sûr, ce qui retient d'abord l'attention ce sont les faits les plus sensationnels: les départs de prêtres, de religieux et de religieuses. Mais il n'y a pas que ça. Un phénomène est inquiétant: des catholiques prennent peu à peu de distance d'avec l'Eglise. Ils affirment croire en Jésus-Christ mais n'ont plus besoin de l'Eglise; "somme toute, il n'y a aucun dommage à en prendre et à en laisser." Et surtout, il faut se libérer d'une morale de tabous sexuels qui fait obstacle à l'épanouissement humain.

Il faut bien le reconnaître. Aujourd'hui, il y a divergence d'opinions dans l'Eglise. Il y a même la contestation, qu'elle vienne de ceux que l'on qualifie de conservateurs ou d'avant-gardistes. Il y a danger de former des castes dans l'Eglise; de crier une Eglise à étages et compartiments.

Mais comment dépasser les simples discussions et opinions, les émotions souvent superficielles pour amorcer une réflexion loyale et profonde? Comment en arriver à voir plus claire et à marcher comme des adultes dans la foi pour former une assemblée fraternelle?

Pourquoi ne pas profiter de la nouvelle série d'émissions télévisées "Le temps s'ouvre" avec le Père Emile Legault? A compter de septembre, le père Legault guidera notre réflexion dans notre recherche sur l'Eglise. Il vaudrait bien la peine de prendre trente minutes par semaine durant vingt-cinq semaines pour devenir un chrétien plus éclairé. Ce qui ne fait en somme que treize heures durant l'année. Et pourquoi ne pas s'organiser en groupe de discussions pour prolonger cette recherche?

OPINIONS

Dans la dignité

Que pouvait-il faire d'autre? Il démissionne. Jean Lesage ne veut plus être le chef d'un parti divisé. Déjà le "Montreal Star" affirme que Jean Marchand fera "ou bien un chef d'Opposition acceptable ou bien un premier ministre présentable".

On voit tout de suite comment s'orienteront les futurs débats politiques: les années 70 par rapport aux années 60; une façon "urbaine" de penser par rapport à une façon "régionale". Jean-Paul Lefebvre aura été l'instrument. On lui avait dit: "Frappe". Il a frappé pendant que dans la coulisse l'homme léonin attendait superbement qu'on lui pose la question: "Etes-vous prêt? Je le suis. Pourvu que l'autre parte."

Admettez que la mise en scène a été bien menée, le moment bien choisi. Jean Lesage était un chef fini au moment même où Jean-Paul Lefebvre terminait sa conférence de presse.

Il avait voulu se réorienter. Au goût d'Ottawa. On se souviendra que ses déclarations récentes n'avaient plus aucune teinte nationaliste. Il y avait eu gradation dans l'évolution de sa pensée. Il ne fallait pas choquer. Hélas! dans l'aventure, il s'est traumatisé lui-même. Il n'a plus cru en lui.

Le peuple l'a senti au ton de ses déclarations: elles n'avaient pas le sceau de l'homme convaincu; elles engendraient des résonances bizarres, contradictoires.

Jean Lesage ne s'aimait pas comme chef de l'Opposition. Voilà la vérité. Il n'a pas réussi à être un bon chef de l'Opposition. Il n'aimait plus son travail. Ou s'il a fini par l'aimer, il était trop tard.

Pourtant, il n'avait ménagé ni son temps ni ses forces. C'est là la contradiction. Jean Lesage était en perpétuelle tournée. Il était actif. Il se voulait toujours de bonne humeur. Mais derrière la façade, il y avait ce doute de lui-même, de son entourage, de son parti. Les apparences étaient trompeuses et il se conformait aux apparences.

Cela ne pouvait durer. Ce que Claude Wagner n'avait pu réussir, Jean-Paul Lefebvre y est parvenu par une seule déclaration, lui, qui n'est pas aimé, dit-on, des députés de son parti.

C'est à se demander si le parti libéral du Québec pourra jamais se libérer de l'emprise du parti libéral d'Ottawa, de son influence et de ses diktats plus ou moins camouflés.

Jean Lesage, désavoué par Ottawa plus ou moins subtilement, n'avait plus aucune espérance à nourrir: on l'aurait eu à l'usure.

Il a préféré démissionner tout de suite dans la dignité. Il a bu sans hésiter la coupe d'amertume. Ce geste lui vaudra le respect de tous.

Lucien LANGLOIS

Car le projet du Seigneur lorsqu'il a fondé son Eglise, c'était bien de permettre le rassemblement des hommes dans l'amour. Dans cette Eglise d'aujourd'hui qui s'adapte à un monde en changement, le Christ est encore à l'oeuvre. Avec lui un temps nouveau s'est ouvert: celui du rassemblement des hommes dans l'amour. Nous sommes les constructeurs de ce temps nouveau, à moins que nous ne soyons plus de la partie et que nous ayons pris nos distances de l'Eglise.

Si nous n'avons pas démissionnés, il est normal que nous trouvions difficile de percevoir les valeurs nouvelles très positives qui naissent à travers ce bouleversement. Si l'Eglise est un rassemblement et une fraternité, elle est encore une espérance. Une espérance qui ne peut devenir parce qu'elle est fondée sur le Seigneur ressuscité qui a vaincu dans sa mort le péché et ses conséquences.

L'Eglise est enfin une responsabilité. Nous ne construisons rien en nous affolant devant le rythme effarant des changements dans l'Eglise. Ce n'est pas non plus en nous retirant de l'Eglise que nous la ferons grandir. En acceptant de nous situer bien à notre place à l'intérieur de l'institution, nous deviendrons les grands responsables de la continuation du projet du Christ: le salut de tous les hommes.

Un temps nouveau s'est ouvert avec le Christ. Sommes-nous de ce temps nouveau?

Odilon Hudon, ptre.

P.S. L'Abbé Hudon serait heureux de recevoir commentaires et suggestions sur l'émission "Le temps s'ouvre" à C.P. 880, La Pocatière, Tél.: 856-2321.

COUPON D'ABONNEMENT

J'aimerais m'abonner au journal LE PEUPLE

pour une période de

Ci-inclus en paiement de cet abonnement.

NOM

ADRESSE

TAUX D'ABONNEMENT

Canada \$3.00 pour 1 an
\$5.00 " 2 "
E. Unis \$8.00 " 1 "

RETOURNEZ A:

Journal "LE PEUPLE"
62, rue St-Jean-Baptiste Est,
Montmagny, Qué.

Un plan d'action pour faire avancer la polyvalente

Interrogé sur la rencontre que les Autorités Municipales ont eu avec les dirigeants de la Régionale Pascal-Taché, jeudi dernier, le maire de Montmagny le Dr. Gauthier a déclaré que la réunion s'était déroulée harmonieusement et qu'il espérait qu'elle serait fructueuse.

"Nous avons tous le même but de continuer le maire et nous en avons profité pour jeter les prémices d'un plan d'action qui devrait faire avancer le projet de polyvalente."

Ces rencontres sont enrichissantes de part et d'autre de conclure le maire et nous avons décidé de nous rencontrer un peu plus fréquemment à l'avenir.

Commission d'urbanisme.

Une requête signée par la plupart des résidents qui habitent une section de la 5e avenue a été soumise au Conseil municipal pour que ce secteur résidentiel soit converti en zone commerciale.

Les autorités municipales ont décidé de remettre cette requête à la Commission d'urbanisme locale.

Manoir Dupuis.

La Société des Monuments historiques a demandé à la Cité que l'ancienne route du Bassin soit fermée aux piétons. Ces terrains mènent au Manoir Dupuis. Le Conseil a renvoyé cette demande au Ministère de la Voirie.

Rue Robin.

Les Autorités municipales

ont accepté une résolution visant à donner le nom de rue Robin à la rue située au nord du parc à roulottes.

Club de Yatch.

Une demande d'octroi de \$1,000 de la part du Club de Yatch a dû être refusée, le budget étant défoncé en ce domaine.

Emprunt temporaire.

Les Autorités municipales de Montmagny ont résolu de contracter un emprunt temporaire de \$82,500. à la Banque Provinciale pour combler les dépenses encourues dans un emprunt à long terme, en 1954.

Cet emprunt est effectué en attendant que la Cité aille sur le marché des obligations, en octobre prochain.

Tapage nocturne.

La Cité de Montmagny attend les résultats des expériences mis à l'essai à Québec et à St-Georges de Beauport pour régler le problème du tapage nocturne dans les rues de Montmagny.

Ce problème a été soulevé à l'Hôtel-de-Ville par une pétition signée des commerçants de la rue St-Jean-Baptiste qui se plaignaient des bruits faits par les autos, motos ou piétons...

Le chef de Police, M. Couillard a déclaré à ce sujet "qu'une réglementation provinciale permet aux véhicules enregistrés de circuler à n'importe quelle heure du jour et de la nuit." Quant aux piétons tapageurs, le chef a

souligné les avertissements faits par des constables qui conduisent certaines de ces personnes au poste de police.

Chasse et Pêche

Epluchette de blé d'inde dimanche

L'Association de Chasse et Pêche organise une épluchette de blé d'Inde pour dimanche le 7 septembre, 13.30 heures sur les terrains de l'Association.

Cette manifestation offerte aux membres et à la population présentera divers concours aux jeunes et aux moins jeunes. Entre autres, jeux de fer à cheval, concours de tir, etc...

C'est donc un rendez-vous pour dimanche.

Les élèves du secondaire à La Pocatière débuteront leurs cours le 8 septembre

Lors de la réunion de jeudi dernier à la Régionale Pascal-Taché, le Dr. Raymond Marie-Raymond a annoncé que les cours pour le secondaire 1 à 4, garçons, débuteront lundi le 8 septembre prochain à l'école Sacré-Coeur de La Pocatière.

Tant qu'au secondaire 5, le Dr. Raymond n'a pu déterminer la date d'entrée, dû au règlement tardif du problème de locaux dans l'I.T.A.

Supervision des méthodes d'enseignement.

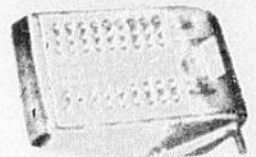
Une longue discussion lan-

cée par le commissaire de St-Pamphile, M. Noël Anctil et ayant trait au besoin de superviser les méthodes d'enseignements au primaire en vue du secondaire, des septembre, s'est terminée par l'engagement d'un spécialiste dans la méthode du sablier, jeudi soir dernier à la Régionale.

Les commissaires avaient d'abord refusé cette suggestion, alléguant que cela allait nuire à leur chance de voir les locaux se regrouper en leur offrant d'avance ce service. Mais devant l'insistan-

ce de M. Anctil, ils ont décidé d'engager un spécialiste qui attendra le regroupement "qui ne saurait trop tarder, selon les commissaires, avant d'entreprendre son travail de supervision".

AMEUBLEMENT DE BUREAU Jean-Marie BERNIER



Machines à Ecrire
Machines à Additionner
Caisses enregistreuse
Classeurs
Coffre-Forts Etc.....

VENTE - SERVICE, REPARATION.

230 Ave C. Désilets
Montmagny
74 Ave St-Magloire
Montmagny

248-2454 248-1105

Magasin du Chic Sportif

82, St-Jean-Baptiste Est,
MONTMAGNY
Tél.: 248-3757

L'ENDROIT IDEAL POUR SE BIEN VETIR

Sommet du Chic Est.
"BOB"
Robert Normand

48, St-Jean-Baptiste Est,
MONTMAGNY
Tél.: 248-1345

Spécialistes des vêtements sur mesures Samuelsohn

Le terrain de l'école St-Thomas loué à la Cité

Les Autorités municipales de la Cité de Montmagny réunies en assemblée régulière, lundi soir dernier, ont résolu de louer à bail, pour une période de 30 ans, le terrain à l'arrière de l'école St-Thomas.

La Cité loue ce terrain de la Commission scolaire de Montmagny pour un montant de \$1.00 par année et la Cité doit s'engager à l'utiliser à des fins de loisirs municipaux seulement.

Cette location s'inscrit comme première phase d'un projet de mise sur pieds d'un terrain de balle-molle tel que lancé par les Loisirs St-Thomas Inc., en collaboration avec la Commission des Loisirs.

On se rappellera que les

Loisirs St-Thomas désiraient louer directement de la Commission scolaire, mais le président de cet organisme public M. Guy Tanguay aurait déclaré au Maire Cécile Gauthier que la Commission Scolaire désirait transiger seulement avec la Cité de Montmagny.

JOS. BOIVIN

Distributeur Rawleigh et Globe pour Montmagny
tél.: 248-1017
460, Boul. Taché est
Montmagny

Jabrecque & Fils
Entrepreneur en
Plomberie et chauffage
358, BOUL. TACHE EST, MONTMAGNY
Tél. 248-1261 248-2430
248-1745

A LA PHARMACIE MONTMAGNY ENR.
VOUS TROUVEREZ
un grand choix de cadeaux tels que
COSMETIQUES-KODAK-CHOCOLATS "Laura Secord"

Deux pharmaciens licenciés à votre service	Livraisons gratuites	Commandes postales acceptées
--	-------------------------	------------------------------------

Roger Blanchet, B.A., L.Ph., prop.

114, AVE DE LA GARE MONTMAGNY
TEL.: 248-0343

QUE SAVEZ-VOUS SUR LE PEUPLIER LOMBARDIE ?

C'est un arbre qui pousse haut, tout en longueur...

C'est un arbre élégant qui est utile de diverses façons...

On

C'est un arbre qui pousse haut, tout en longueur...

C'est un arbre élégant qui est utile de diverses façons...

On s'en sert comme brise-vent...

Comme fond de scène ou pour border une entrée ou une allée...

Il peut même servir de paratonnerre, puisqu'il devient si haut...

Il convient à presque tous les sols et il pousse très vite...



Certains garagistes emploient le Peuplier Lombardie pour cacher les cimetières d'autos. C'est la façon la plus économique et la plus jolie de se conformer à la loi. Inscrivez les quantités dont vous avez besoin ci-dessous et envoyez immédiatement votre commande, pour livraison au printemps 1970, en prenant soin d'y ajouter un acompte, afin de garantir la livraison. Nous en avons de toutes hauteurs et à des prix abordables!!

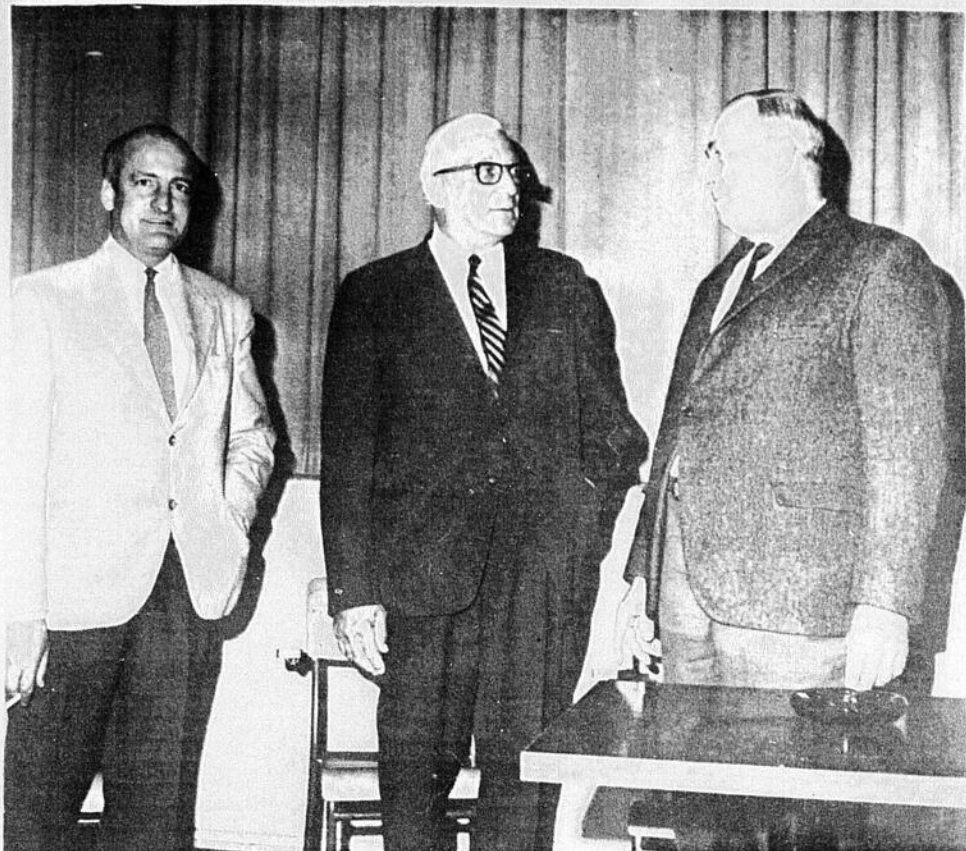
Quantité requise

.....	Peupliers Lombardie - Hauteur 12 pi. et plus - cha. \$3.50.....
.....	" " - " 14 à 12 pi. - cha. \$3.00.....
.....	" " - " 8 à 10 pi. - cha. \$2.50.....
.....	" " - " 6 à 8 pi. - cha. \$2.00.....
.....	" " - " 4 à 6 pi. - cha. \$1.50.....

Tous ces arbres sont branchés bas, très feuillus et racines bien développées. On peut les voir à la pépinière en tout temps.

Nous vendons aussi tous les engrais nécessaires pour pelouses, fleurs, arbres, arbustes, ainsi que de la pelouse en rouleaux, de la graine à pelouse, etc.

EMBELLISSONS LE QUEBEC! Achetez chez-nous, achetez à: LA PEPINIERE DUBUIS ENR.
Village Des Aulnaies
Comté de l'Islet, Qué.
Téléphone: 354-2222



A ville de l'Islet, mercredi dernier, l'Hon. Gabriel Loubier, Ministre du Tourisme, Chasse et Pêche était l'hôte du Ministre des Transports et Communications, le Dr Fernand Lizotte et du maire de cette Ville, M. Frédéric Couillard.



L'Hon. Rémi Paul, ministre de la Justice et secrétaire d'état s'adresse à la population de Ste-Perpétue et des paroisses environnantes en présence de MM. Elisée Vaillancourt, organisateur, de l'Hon. Fernand Lizotte et de M. Claudel Lizotte, secrétaire du Ministre.

Quatre ministres présents en autant d'assemblées U.N. dans L'Islet

Le ministre des Transports et Communications, député de l'Islet, le Dr Fernand Lizotte a présidé les réunions de l'Association de l'Union Nationale de l'Islet. Il était de plus l'hôte de quatre membres du Cabinet.

Comme nous le disions la semaine dernière, le ministre du Travail, l'Hon. Maurice Bellemare a pris la parole à St-Pamphile, mardi le 26 août, à l'occasion de la première assemblée.

Au cours des soirées suivantes, le ministre Lizotte a reçu le ministre Gabriel Loubier à l'Islet, le ministre Armand Maltais, à St-Jean Port-Joli, et le ministre Rémi Paul, à Ste-Perpétue.

Durant ces réunions de l'Association de l'Union Nationale de l'Islet, l'exécutif de chacune des paroisses a été soit changé partiellement ou réélu.

Jeudi soir dernier, le ministre Lizotte a loué le travail de ces associations de comté "qui furent les premières au Québec, au niveau des paroisses et de toutes les localités du comté".

"La population ne doit pas compter seulement sur le gouvernement"

(Me Gabriel Loubier)

Prenant la parole à l'Islet devant quelques centaines de personnes, le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, Me Gabriel Loubier, a mis la population en garde contre l'idée de tout remettre au Conseil gouvernemental pour régler leurs problèmes. "Ne comptez pas toujours sur le Gouverne-

ment", lança-t-il.

Et rappelant la célèbre phrase de John Kennedy, le député de Bellechasse a déclaré: "Ne vous demandez pas ce que le gouvernement fait pour vous, mais demandez-vous ce que vous faites pour le gouvernement".

Le ministre Loubier a invité la population à d'abord

préparer quelque chose localement avant de la soumettre aux autorités gouvernementales. M. Loubier suggérerait les constructions d'aires et de centres de loisirs qui mériteraient des fonds accueillis dans les localités d'abord et présentés au ministre ensuite.

C'est le ministre des Transports et Communications, député de l'Islet, M. Fernand Lizotte qui recevait Me Gabriel Loubier dans les cadres d'assemblées politiques.

Le ministre Lizotte est favorable à la fusion des services contre incendie de St-Jean et St-Aubert

(Me Armand Maltais)

le mieux réaliser l'harmonie et la concorde de la population du Québec" a lancé le député de Limoilou et ministre des Institutions financières. M. Maltais parlait devant quelques centaines de partisans unionistes à St-Jean Port-Joli.

De son côté, le député de l'Islet a donné les buts des associations politiques de comté qui sont de "renseigner le député sur les besoins de la population et de faire des suggestions pour des réalisations dans les paroisses du comté". M. Lizotte a par la suite donné une liste des réalisations du présent gouvernement dans son comté.

"On est allé trop vite en Education"

"L'expérimentation a manqué dans la réforme scolaire québécoise, on est allé trop vite en Education, mais on y a été forcé. En exemple prenons la distribution des 33 CEGEP en 3 ans..."

C'est ainsi que Me Armand Maltais, solliciteur général, a décrit les problèmes que le gouvernement doit rencontrer à la veille de la rentrée scolaire. M. Maltais a par suite brossé un tableau de la situation du Québec dans le régime fédératif.

"Nous n'acceptons pas le régime actuel, mais dans le dialogue, sans heurts ni antagonismes, nous pourrions

Rémi Paul parle d'une justice bien établie

"Le Québec se doit d'avoir une justice bien établie afin d'attirer des capitaux étrangers car les terroristes et les révolutionnaires les font fuir".

C'est ce qu'a déclaré en substance le Ministre de la Justice et secrétaire d'Etat de la Province de Québec, M. Rémi Paul qui était l'invité du Ministre Fernand Lizotte lors d'une soirée d'organisation qui se tenait à Ste-Perpétue, vendredi soir dernier.

Le Ministre Paul a de plus déclaré devant les quelques 300 personnes présentes que le Québec ne pouvait risquer de se séparer et de tomber aux mains

d'esprits révolutionnaires "qu'advierait-il alors des capitaux américains investis au Québec, et de la Voie Maritime du St-Laurent etc., de mentionner le Ministre.

Contestation

Parlant du phénomène de contestation étudiante, le Ministre de la Justice a attribué à la trop rapide progression et centralisation de l'enseignement le fait que les étudiants se révoltent. "Ils ont hérités dit-il, d'une situation qu'ils sont obligés d'accepter et ils savent que malheureusement, les débouchés ne sont pas toujours en fonction du nombre.

Equipe du tonnerre

Le Ministre Rémi Paul s'est aussi lancé dans une ironisante attaque contre l'équipe du tonnerre de 1960. "Tous ceux qui l'ont prêché dit-il, ont été électrocutés". Le Ministre faisait allusion aux René Lévesque, Gérin Lajoie, François Aquin et Jean Lesage qui ont dû démissionner pour différentes raisons.

Le Ministre Lizotte

Le Ministre des Transports et Communications et député du comté de l'Islet le Dr Fernand Lizotte avait au préalable rappelé à ses électeurs que l'un des travaux effectués à Ste-Perpétue et Tourville.

Il a de plus félicité le maire de Ste-Perpétue, M. Léo Gagnon pour avoir osé mener à bonne fin un projet d'aqueduc et d'égouts, qui dit-il est primordial dans toute municipalité.



Me Armand Maltais, Ministre des Institutions financières et coopératives et solliciteur général.



M. Fernand Lizotte, m.d., député de l'Islet, et Ministre des Transports et Communications.

UN IMPORTANT PROGRAMME SOCIO-CULTUREL EST PROPOSE AUX MAGNYMONTAIS

S'il n'en tenait qu'aux personnes présentes mercredi soir à l'Hôtel de Ville de Montmagny, quelques 15 spectacles socio-culturels seraient présentés dans notre ville durant la période s'étendant du 1er octobre 69 au 15 mai 70, le tout mettant en vedette des artistes de chez-nous qui auraient l'avantage de côtoyer les têtes d'affiches du monde des arts.

C'est en effet le programme qui est offert aux magnymontois et à la population des paroisses environnantes par le ministère des Affaires Culturelles du Québec dans un effort nouveau de revalorisation et d'émulation de tout ce qui touche la musique, le théâtre, la peinture, la sculpture, la littérature, etc., pour peu, bien sûr que nous en voulions.

Comme l'a expliqué le directeur de la Direction générale de la Diffusion de la culture, M. René Bayer, il s'agit de créer un peu partout au Québec et plus spécifiquement dans la région comprise entre Lévis et Rivière-du-Loup, un grand mouvement socio-culturel dont le principal avantage sera de mettre en valeur les talents locaux tout en leur donnant la possibilité de côtoyer les grands dans ce domaine.

Le programme propose comporte une partie gratuite et une autre où les déficits (s'il y en a) seraient absorbés à 50% par le ministère.

En ce qui concerne la gratuité, le public aura le choix de 2 expositions de peinture, céramique, etc., une soirée littéraire comportant un salon du livre, vidéo, poésie, etc., et 6 cinémas-documentaires.

On exigera un prix d'entrée (que l'on espère aux environs de \$0.50) le programme comprend trois soirées de théâtre et un égal nombre de soirées de musique dont une classique, une autre semi-classique ou jazz et une dernière populaire.

Du côté théâtre, on compte trois sections: une pour enfants et une cataloguée comme spectacle ou rencontre-animation.

Si Montmagny décide d'adhérer à ce programme d'envie où une partie des frais est défrayer par le gouvernement, une troupe de théâtre devra être formée localement et cette troupe devra être accréditée auprès du comité socio-culturel créer également au niveau local et qui sera le seul interlocuteur valable attendu par le ministère.

Dans le but d'aider à la mise sur pied d'une telle troupe, le ministère mettra à la disposition du comité des professionnels qui par leurs conseils et parfois leur équipement faciliteront la tâche et des artistes et des responsables.

Comme on peut le voir, il s'agit d'un déblocage important au niveau de la culture et des arts. En fait c'est une perche que le ministère des Affaires culturelles tend à chacune des villes importantes du Québec et Montmagny y trouvera certainement son compte.

Depuis le temps qu'on accuse (à tort ou à raison) la Commission municipale des Loisirs de ne donner que dans les sports, nul doute que les membres de cet organisme profiteront de l'occasion pour agrandir leur champ d'activités.

Un interlocuteur valable

"Jamais plus nous ne transigerons avec une seule personne. Nous voulons avoir un interlocuteur valable qui sera vraiment représentatif de la population."

Dans l'esprit de M. René Bayer, cet interlocu-

teur valable qui verra à mener à bien le programme socio-culturel proposé par le ministère des Affaires culturelles devra être un comité composé de représentants des autorités municipales et scolaires, des corps intermédiaires, des associations culturel-

les, des clubs sociaux, des syndicats ouvriers, des associations féminines, de jeunes, d'étudiants et des organismes de loisirs.

"Les comités socio-culturels les plus dynamiques oeuvrant à l'heure

actuelle dans le Québec sont ceux où on a mis les jeunes et les dames dans le coup" a dit M. Bayer.

Montmagny devra donc former un tel comité et ce soir (Mercredi) une assemblée spéciale est convoquée à l'Hôtel de Ville à cet effet. M. Bayer sera présent et expliquera de nouveau les avantages pour notre ville d'adhérer à ce grand mouvement socio-culturel que vient de lancer le ministère des Affaires culturelles.

Travaux de voirie pour plus de \$2.5 millions

Le Ministère de la Voirie du Québec a reçu plusieurs soumissions totalisant la somme de \$2,546,668.08 pour la construction et la réparation de routes dans la région.

Des soumissions d'environ \$275,000 ont été faites pour la construction d'un viaduc en béton armé au carrefour de la route transcanadienne et de la route 2, à St-Roch. La moyenne de soumission est d'environ \$175,000 dans la construction d'un pont en béton armé avec poutres et en béton précontraint sur la rivière Bras St-Ni-

colas, à Cap St-Ignace.

Dans le cas d'un revêtement en béton bitumineux, route l'Islet - St-Adalbert, et divers autres chemins dans l'Islet, une seule soumission a été reçue et se chiffre à \$61,370.66, alors que les soumissions sont de l'ordre de \$65,000 pour du terrassement et du gravillage dans la même municipalité.

Les soumissions reçues pour du revêtement bitumineux dans le chemin du Rang "E" (route Sirois) à Ste-Euphémie, sur une longueur de 6 milles, se chiffrent à

\$52,000.

Par ailleurs, le Ministère de la Voirie vient de lancer des appels d'offres pour la construction de la fondation supérieure, des revêtements en béton bitumineux et l'érection d'un système d'éclairage, sur la transcanadienne, de St-Michel et St-Vallier, et de Berthier et St-Pierre, sur une longueur de 13.15 milles. Le Ministère attend aussi des soumissions pour un revêtement bitumineux sur divers chemins à Berthier, St-François et Montmagny, sur une longueur de 5.07 milles.

Mise au point

En rapport avec l'accident survenu au jeune Réjean Boulet dont la nouvelle a paru dans notre édition du 28 août dernier, la propriétaire de l'automobile, Mlle Beaumont nous a demandé de faire la rectification suivante, à savoir que la corde n'était pas "tendue" mais "étendue".

Toujours en rapport avec cet accident, le jeune Boulet qui a subi une fracture du crâne, est présentement en bonne voie de rétablissement.

EN CAS D'URGENCE MEDICALE

si vous ne pouvez rejoindre votre médecin de famille pour la fin de semaine qui vient,

Le Dr Robert LESSARD
Tél.: 248-0450
77 Ave de la Gare
Montmagny

sera le médecin en fonction

Un seul accident mortel dans la région

La route a fait une seule victime dans notre région durant la longue fin de semaine de la fête du travail et il est à signaler que la route "2" entre Lévis et Rivière-du-Loup n'a été le théâtre d'aucun accident mortel, attribuable en grande partie à la surveillance constante des auto-patrouilles de la Sûreté du Québec et aux efforts combinés des différents postes de radio, dont C.K.B.M. Montmagny et C.H.G.B. La Pocatière.

A St-Gervais

M. Eugène Pelletier, 32 ans de Québec a perdu la vie vendredi dernier vers les 16 hres.15 lors que la voiture qu'il conduisait a capoté sur la route "25A" à St-Gervais, comté de Bellechasse.

La victime est morte sur le coup tandis que l'autre occupant de la voiture, M. Gilles Grenier de Québec

s'en est tiré avec des blessures légères.

Demandez-moi

quelques idées au sujet de la protection de votre famille. Le supplément Sun Life Sécurité familiale annexé à une police de base, pourvoit à la protection dont vous avez besoin maintenant, à prix minime.

René Adam
Trois-Saumons 247-5624
SUN LIFE DU CANADA

PAUL BRETON READY-MIX Enr.

TRANSPORT GENERAL BETON PREPARE
LOCATION DE MACHINERIES



PIERRE - SABLE - GRAVIER
Excavation - Remplissage
Terrassement

44, rue St-Thomas - Montmagny
Plan: 248-3472

NOTRE TRAVAIL EST GARANTI

NOUS IMPRIMONS DE TOUT

DEMANDEZ NOTRE REPRESENTANT

ET IL PASSERA VOUS VOIR
TEL.: 248-0533

IMPRIMERIE Le Peuple Ltée
7. RUE DU PEUPLE - MONTMAGNY

Fais-moi vivre

"Selon ta promesse, Fais-moi Vivre", tel est le titre du nouveau catéchisme que les élèves de 6ième année auront à leur disposition durant l'année scolaire 1969-1970.

Ce volume magnifiquement présenté et abondamment illustré exploite, selon M. l'abbé Marcel Caron, le thème "Comment vivre en chrétien devant les réalités concrètes de la vie".

Voici la liste des attitudes chrétiennes fondamentales telles qu'expliquées dans ce catéchisme et qui peuvent se dégager d'une vie vraiment chrétienne.

-Le Chrétien, face à lui-même, vit dans la confiance car il sait que Dieu aime chacun personnellement.

-Le Chrétien, face aux autres, accepte de servir ses frères car Dieu appelle les hommes à vivre ensemble et veut les réunir en son fils, Jésus.

-Face à l'avenir, le chrétien vit dans l'attente du re-

tour du Seigneur et de l'achèvement du Royaume.

-Face aux hommes d'une autre culture, d'une autre religion, le chrétien respecte tout homme car il reconnaît en lui un frère que Dieu aime et veut sauver.

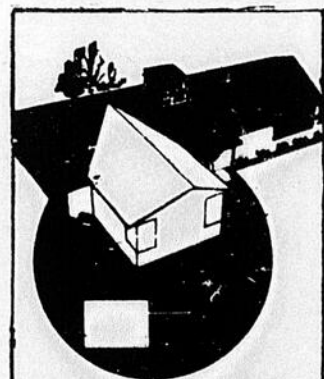
-Face au mal, le chrétien combat car c'est la volonté de Dieu de libérer le monde de la maladie, du péché de la mort.

-Face aux situations encore imparfaites, le chrétien accepte de se convertir sans cesse dans la certitude que Dieu veut renouveler toutes choses par l'Esprit qui a ressuscité Jésus.

-Face au monde matériel et à l'effort humain, le chrétien travaille à rendre le monde plus beau, certain que Dieu confie l'univers aux hommes pour le développer et le conduire à son achèvement.

-Face à la mort-résurrection de Jésus, le chrétien ne cesse de se fier à Dieu qui est fidèle et veut nous conduire à la vie par Jésus son Fils.

-Face à la vie dans son ensemble, le chrétien vit dans la liberté des enfants de Dieu et dans un dialogue incessant avec Dieu le père.



Armand GAGNON
Entrepreneur général

7, rue Bernatchez

Tél.: 248-1805



REPARATIONS

DE
MONTRES - HORLOGES - BIJOUX

DEUX HORLOGERS
DIPLOMES
A VOTRE SERVICE

• Travail garanti

• Service rapide

Montres nettoyées et vérifiées
à l'ultrason et électroniquement

BOCADO ENR
RAYMOND COTE PROP.

98 rue St-Thomas-Montmagny-248-3302

Le Centre Sportif

LE BUCHERON

fête son 25^e anniversaire en fin de semaine

Une autre page de l'histoire de Montmagny sera écrite samedi et dimanche les 6 et 7 septembre prochain lors que le Centre Sportif Le Bucheron fêtera ses membres fondateurs de même que le 25^{ème} anniversaire de construction de cet établissement des plus hospitalier.

Le programme de samedi qui se veut un hommage envers trois des fondateurs, MM. André Coriveau, Laurent Gaudreau et Laurin Lévesque débute à 16 heures par un cocktail, suivi à 18 heures d'un souper intime au Manoir Dupuis et à 21 heures d'une soirée pour tous les membres en règle, au local du Club.

Les activités reprendront à 9 heures 45 dimanche a.m. avec une parade par les Marionnettes, une autre réalisation du Club Le Bucheron, suivie à 10 heures 30 d'une messe au local du club puis d'une réception par le bureau de direction vers 11 heures 30. A 12 heures 30, dîner en l'honneur des membres de 25 ans et plus, suivi à 15 heures d'une cérémonie de remise de souvenirs.

Une soirée avec orchestre pour tous les membres du club clôturera dimanche soir à 21 heures ce 25^{ème} anniversaire.

Historique.
Le 28 janvier 1936 un groupe de sportifs de Montmagny se réunissaient en vue de former un club de raquetteurs en la ville de Montmagny. — Onze personnes assistaient à cette première réunion.

La 10 février de la même

année avait lieu la première assemblée et M. Jos.-A. Tremblay, notaire, fut choisi comme président; le club comptait déjà 37 membres. On suggère que le nom du club soit "Le Bucheron" de Montmagny, et que la devise du club soit: "Envoyons d'avant".

Le 30 mai 1936, le club "Le Bucheron" est officiellement reconnu par l'Union Canadienne des Raquetteurs, et la première Convention régionale de l'Union des Raquetteurs du District de Québec avait lieu dans notre ville le 26 février 1939.

M. Jos.-A. Tremblay étant appelé en service actif dans les rangs de l'Armée canadienne, il fut remplacé à la présidence, le 27 décembre, par M. André Lemelin.

M. Maurice Marquis a remplacé M. Lemelin, le 27 novembre 1941, et on peut dire que c'est sous la présidence de M. Marquis que "Le Bucheron" a mis sa devise "Envoyons d'avant" le plus en pratique, car c'est sous son administration, et plus précisément en 1944, que le club s'est vu doté du magnifique local qu'il possède à Montmagny sur l'avenue des Bouleaux, grâce au dévouement du Comité de Construction et de tous les membres du club. L'ouverture du Chalet avait lieu le 8 octobre 1944, auquel un grand nombre de représentants des clubs de l'extérieur assistaient.

Il y aura bientôt quatre ans qu'une transformation fut effectuée; des salles

très spacieuses et rénovées furent inaugurées.

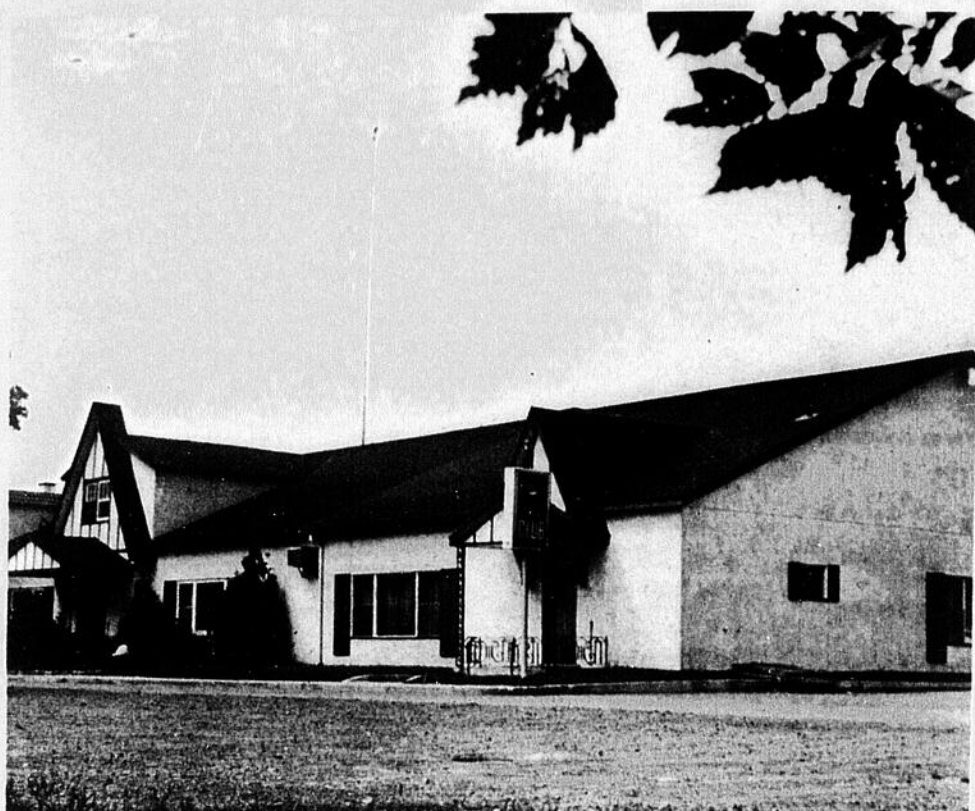
M. Jean-Noël Blouin a été le président du club pendant deux termes. Sous sa direction, le club a continué à prendre de l'avant. Il est directeur, de l'Union Canadienne et de l'Union Locale de Québec. Le Club continue son essor sous la direction de l'actuel président M. Patrice Coulombe.

Le Centre Sportif Club de Raquetteurs "Le Bucheron" est aménagé pour la pratique à l'année longue de tous les sports favoris de tous. Le Club, qui est pourvu d'une cinémathèque, s'occupe également de plusieurs activités sociales, dont la Croix-Rouge Canadienne. Le Club comprend aussi un corps de clairons composé de trente-deux membres, tous actifs depuis sept ans et fut classé parmi le meilleur corps de clairons en en rapportant des trophées aux différents congrès de raquetteurs. C'est sous la direction de M. Raymond Rhéaume qu'il a connu autant de succès.

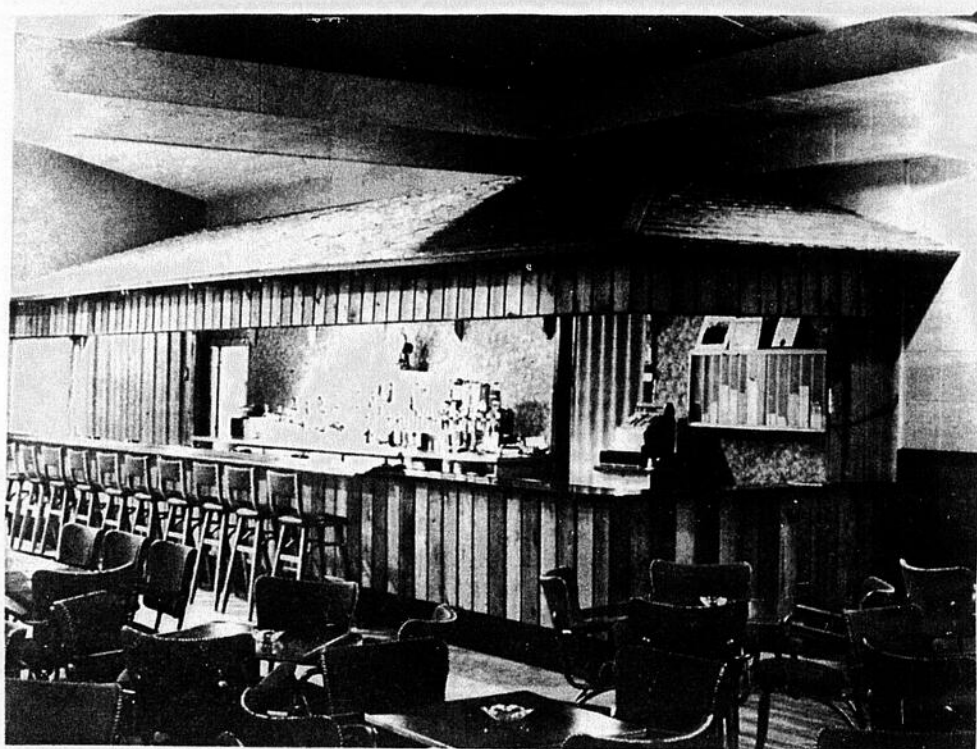
Une ligue de pétanque est très active. Son équipe est dirigée par M. Raymond Rhéaume.

Mentionnons que le Club de Raquetteurs "Le Bucheron" compte aujourd'hui 325 membres, dont 210 costumés.

Il est à souligner aussi que MM. Maurice Marquis et Noël Couillard sont les seuls à faire partie du conseil d'administration depuis 25 ans et plus.



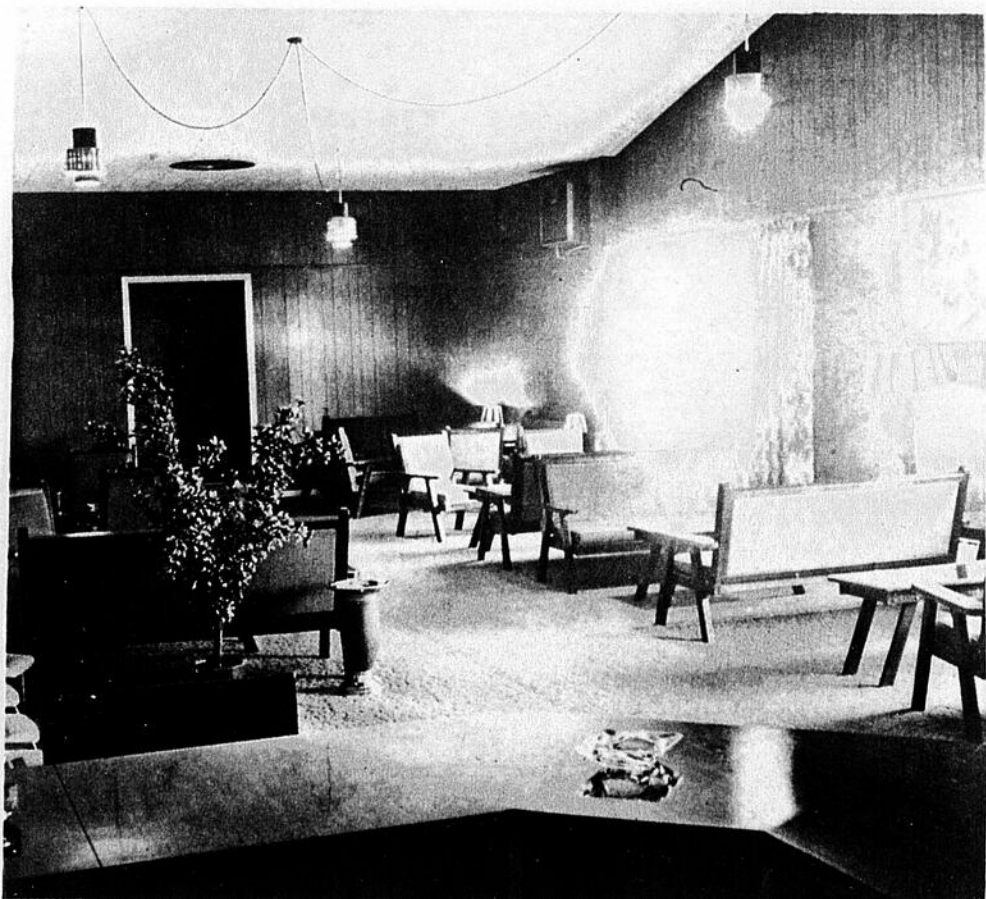
Depuis sa fondation le club Le Bucheron a subi plusieurs transformations majeures dont la dernière en 1966. La photo nous montre le local tel qu'il est aujourd'hui.



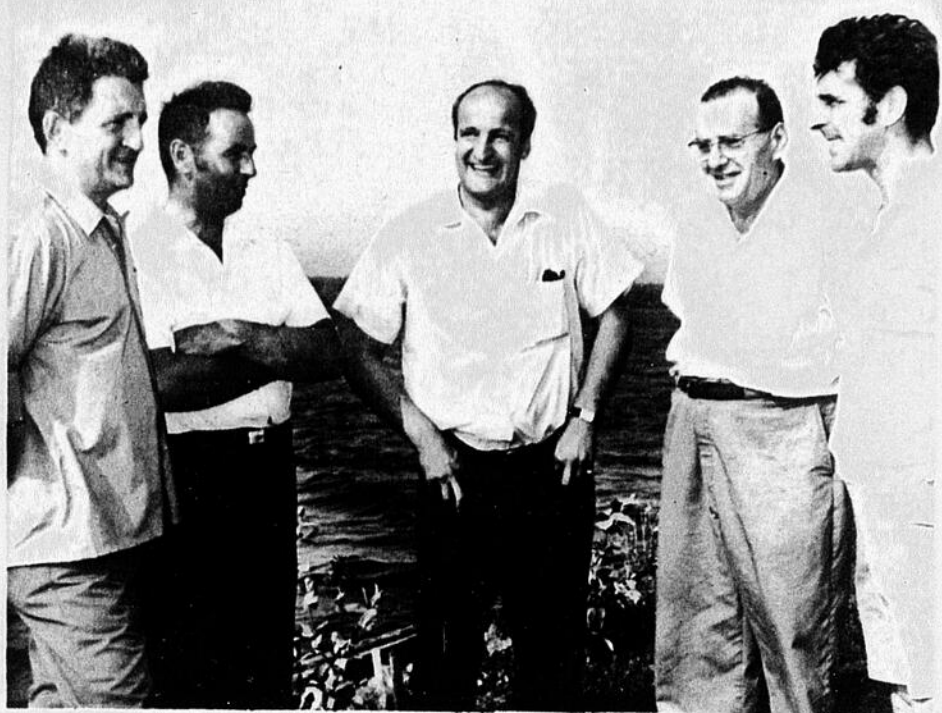
Le magnifique bar du club.



Le salon des membres dans lequel pose fièrement le gérant de l'établissement, notre bon ami Paulo Coulombe.



Une vue partielle du grand salon.



Invité d'honneur aux fêtes marquant le 10^e anniversaire du Club Nautique Borromée de St-Charles, l'hon. Gabriel Loubier est photographié ici sur les rives du lac en compagnie de l'exécutif du club MM. Yvan Lemieux, vice-président, Roland Tardif, président René Vigneault, sec.-trésorier et Lucien Rousseau, sec.-archiviste.

Le Club Borromée de St-Charles

fête son 10^e anniversaire

Les fêtes du 10^e anniversaire du Club nautique Borromée Inc. de St-Charles ont donné lieu à une journée de manifestations assez exceptionnelles, dimanche dernier, sur les rives du lac antérieurement appelé "Lac de l'église".

Ces fêtes se voulaient également un hommage à l'hon. Gabriel Loubier, député de Bellechasse qui selon les directeurs du Club, n'a jamais ménagé ses efforts pour aider à l'aménagement du lac notamment pour l'érection du barrage où une subvention substantielle a été fournie par le gouvernement provincial.

Le programme de la journée: toute une kyrielle de manifestations, toutes aussi intéressantes les unes que les autres, ont attiré plusieurs centaines de visiteurs de la région. Au nombre de ces manifestations, mentionnons entre autres: épluchette de blé-d'inde, cours de bateau, divers concours et attractions, danse en plein air avec orchestre, soirée de cinéma et pour ceux que la belle et chaude journée aurait pu assoiffer, un bar-salon avait été spécialement aménagé.

Effort local

Soulignant l'effort local dans l'aménagement de ce merveilleux centre de villégiature qu'est le club nautique Borromée, l'hon. Gabriel Loubier a dit qu'il y voyait là la base à la réa-

lisation de tout projet d'envergure. "S'il n'y a pas au départ de participation locale, si on se fie uniquement sur le gouvernement pour la réalisation de quelque projet que ce soit, un tel système ne pourra fonctionner bien longtemps sans qu'on en arrive à un socialisme où l'état va tout diriger" a déclaré l'invité d'honneur des fêtes.

"Je tiens donc à féliciter les directeurs du club de même que tous ceux qui ont aidé à promouvoir et à réaliser ce projet. Si j'ai pu, par mon humble apport aider dans cette initiative, j'en suis très heureux. Mais le grand mérite, il ne faut pas l'oublier, revient à tous ceux qui se sont dévoués sans compter depuis le début, pour mener à bon terme l'aménagement du lac dont on est à

même aujourd'hui de constater le travail immense réalisé", a encore commenté M. Loubier.

42 membres

Dans son message de bienvenue à l'adresse des distingués visiteurs, le président du Club, M. Roland Tardif, a profité de la circonstance qu'il lui était donnée pour remercier tous ceux qui ont collaboré au succès de cette grande fête soulignant le 10^e anniversaire du Club.

A notre reporter, M. Tardif a expliqué que le Club comptait quelque 42 membres et que ce nombre ne cessait de s'accroître. Par ailleurs, l'association a deux buts principaux soit de poursuivre l'aménagement du lac et de promouvoir les sports et les loisirs.

Bureaux de main-d'oeuvre et d'assistance sociale dans le comté de Bellechasse

Deux services gouvernementaux de très grande importance seront mis sur pied dans le comté de Bellechasse. Il s'agit d'un bureau de Main-d'oeuvre provincial qui a ouvert ses portes à St-Charles et d'un autre bureau à St-Damien, cette fois concernant l'assistance sociale.

En annonçant ces deux

projets, le ministre Gabriel Loubier a tenu à préciser que c'était la première fois dans l'histoire de son comté que de tels services étaient offerts et que c'était probablement aussi la première fois qu'une décentralisation de ces services étaient obtenue au profit des centres de moindre importance quantitativement.

Le bureau d'Assistance Sociale à St-Damien devrait ouvrir très bientôt et avec le bureau de la Main-d'oeuvre de St-Charles, il desservira la population des municipalités environnantes. Cette dernière n'aura donc plus à se déplacer sur de longues distances, pour obtenir les services auxquels elle a droit.

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

A L'ISLETVILLE ET A MONTMAGNY

JOS PROULX

PLANCHES MURALES — CONTRE-PLAQUE — BRIQUE,
BLOCS DE CIMENT — LAINE MINERALE — CIMENT
CHEMINÉES FIRE CHIEF — PEINTURE GLIDDEN etc.

Montmagny — 3, rue Du Peuple — L'Isletville
Tél.: 248-1722 247-5262

ÇA EXPLOSE

chez

A.A. Blais Auto Inc.

140, Boul. Taché Ouest, Montmagny

248-2323

1968 — FORD GALAXIE 599, V8, P.B.P.S. Rad. \$2,600.

garantie de 28,000 milles

1967 — MUSTANG "FORD" à l'état neuf

1967 — CHEVROLET "IMPALA" — V.8, Aut. R.S.P.B. Rad. Gar. 26,000 milles

1967 — PLYMOUTH "FURY1" V.8, P.S.P.B. Rad. Gar. de 4,000 milles

1967 — CHRYSLER "WINDSOR" Sedan 4 pts P.S.P.B. radio

NOUS AVONS AUSSI EN MAINS DES MODELES TELS QUE:

1966, Pontiac Laurentien — 1967 Chevy II, St.-Wag. — 1965 Pontiac Parisienne
1965 Rambler "Embassador" — 1964 Chrysler H.T. Windsor, etc.

**Toutes nos voitures usagées
sont garanties pour 90 jours**

GRAND SPECIAL

1964 THUNDERBIRD
TOUT EQUIPE — TRES PROPRE

\$1395.00

VALEUR
REELLE
\$2,150.00

SPECIAL

1968

**CHEVROLET
BEL AIR**

V8 AUT.-RADIO

\$2395.00

1966

TORONADO

"OLD'S"

traction
avant
à l'état neuf

\$2695.00

pour vous
mesdames



LE PARE-FROID DE L'HIVER

Du modeliste Marc Bohan, midi-manteau à la Dior. Un modèle de lainage rouge flamme qui s'éternise jusqu'à mi-jambe. La taille est gouvernée par un long ceinturon.

HYGIENE ET SECURITE

Spécialement pour les mamans

par Marie Gélinas

Une bonne marche est un gage de vitalité

Allez à pied plutôt qu'en voiture, déclare le Conseil Canadien de la Santé Familiale... particulièrement si vous n'avez plus vingt ans!

Les médecins et les spécialistes en éducation physique estiment que l'un des meilleurs exercices pour conserver l'agilité et pour fortifier les os, les jointures et les muscles, est une marche quotidienne d'un ou deux milles, ou davantage si on le juge opportun. En très peu de temps, vous remarquerez que vous marchez en levant les pieds plutôt qu'en les traînant et cela vous évitera peut-être de trébucher sur le bord d'un tapis.

Votre agilité mentale et physique vous permettra de reprendre votre équilibre plus rapidement en cas de chute accidentelle. De plus, selon le Conseil, une longue marche régulière contribue à l'optimisme et à l'hygiène mentale.

L'important, une fois votre décision prise, c'est de vous y tenir et d'effectuer cette promenade dans de bonnes conditions de sécurité. Plus on avance en âge, plus on a tendance à ralentir ses activités, au point parfois de rester assis ou allongé presque continuellement. C'est une tentation à laquelle on ne doit pas céder. En négligeant la marche quotidienne, on risque fort de hâter les changements qui se produisent avec l'âge.

De plus, la longue marche quotidienne et l'abstention des abus alimentaires, contribuent à créer une sensation de bien-être et évite le gain de poids, ajoute le Conseil canadien de la Santé Familiale, une organisation d'utilité publique, créée par les membres de l'industrie pharma-



centique pour encourager la sécurité au foyer.

Comme pour tout ce qui affecte la santé et l'intérêt général de l'être humain, il ne faut pas négliger les règles du bon sens. Si vous n'avez pas fait d'exercice depuis longtemps, n'essayez pas de faire de trop longues marches pour commencer, ce qui vous épuiserait. Arrêtez-vous dès que vous vous sentez trop fatigué et, si vous êtes très âgé, n'essayez pas de transformer votre promenade en épreuve d'athlétisme! Commencez par de courtes marches et prenez l'avis de votre médecin qui vous indiquera la durée idéale de vos promenades et vous dira également s'il est judicieux de faire un peu de gymnastique pour vous garder en forme.



Tout est dans la manière. Un bijou choisi ajoutera une note d'originalité au conventionnel tricot. Si la mode mise sur les interchangeable, les accessoires eux aussi seront versatiles.

Trois chaînes dorées qui s'entrecroisent et s'enroulent autour des épaules. Ce bijou se fait le complice de la fantaisie de chacune, pouvant se dédoubler, se rallonger ou s'enrouler autour de la taille.



Des bijoux sophistiqués qui ajouteront une touche personnelle aux somptueuses créations d'automne. Un collier, sculpté avec féminité, épouse la ligne du décolleté en "V". Des boucles de même style complètent l'ensemble.

Les bijoux,
gage de
féminité

Si les modelistes créent de tout pour toutes, invitant tous les styles au rendez-vous, les bijoutiers offrent une vaste gamme d'accessoires qui s'adapteront aux multiples facettes de la mode. La collection de bijoux "Monet" mise avant tout sur la versatilité et présente des modèles qui, avec un brin d'imagination se feront la note complémentaire de la robe tout-aller comme de la tenue "grand soir".



Où et quand peut-on porter des bijoux? Partout et toujours. La nouvelle versatilité des bijoux permet de les adapter à toutes les circonstances.

Le collier, ici rattaché à l'épaule peut se transformer en une longue chaîne que l'on peut nouer au gré de sa fantaisie. Les boucles s'adaptent à toutes les coiffures.

Du nouveau dans le domaine des cheveux

C'est une tradition, la mode d'automne de coiffure est révélée aux coiffeurs-coiffeuses lors du congrès de H. Chalut Cie Ltée à Québec.

Cette année tous les professionnels de la coiffure se retrouveront à Québec le 7 et 8 septembre au motel Cardinal pour connaître dans tous ses détails la coiffure d'automne des Coiffeurs Créateurs Canadiens.

Cependant, à l'occasion de ce congrès, il y a plus que de la coiffure et cela est particulièrement important pour toutes les femmes. On y étudie, entre professionnels, des produits importants, qui apportent quelque chose de neuf parfois de révolutionnaire, qui concernent les traitements, la coloration... et même la permanente.

C'est ainsi que, un produit en particulier sera l'objet de toutes les attentions: Tiazolin-BIOFOL.

BIOFOL a fait son appa-

rition dans les salons de coiffure tout récemment et c'est avec une certaine surprise que les coiffeurs et leurs clientes ont découvert les propriétés merveilleuses de ce traitement ultra rapide.

Des cheveux ternes retrouvent un brillant de bonne santé en quelques instants; des couleurs sans éclat deviennent doux et soyeux sans

coup tenir. Tout cela grâce à Tiazolin-BIOFOL, providence des clientes qui fréquentent les salons de coiffure.

Pour la première fois le grand public aura accès à ce congrès.

Le lundi 8 septembre, 8.30p.m., au motel Cardinal, un grand festival-mode sera présenté sous une forme audiovisuelle.

A ce spectacle, en plus de la nouvelle coiffure d'automne, douze maisons importantes de Québec présenteront le meilleur de leur collection d'automne de vêtements féminins de sport, d'après-midi, de cocktail et de nuit ainsi que des vêtements masculins.

Le tout se terminant par le sensationnels costumes et coiffures et haute fantaisie.

LA PROVIDENCE DES CLIENTES QUI FREQUENTENT LES SALONS DE COIFFURE

TIAZOLIN-BIOFOL

Distribué en exclusivité par H. CHALUT CIE LTEE



L'Hon. Clément Vincent, ministre de l'Agriculture et de la Colonisation était de passage à L'I.T.A. de La Pocatière, mercredi soir dernier. On l'aperçoit en compagnie de MM. Théo Busque, dir. de L'I.T.A., du sous-ministre, M. Benoit Lavigne, du député de Kamouraska M. Adélard D'Anjou et du maire de La Pocatière, le Dr-Gérard Dallaire.

La Régionale P.-Taché pourra disposer de certains locaux de L'I.T.A.

Le conflit qui régnait depuis quelques semaines entre les dirigeants de la Régionale Pascal-Taché et les parents d'une part, et le Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation d'autre part, a pris fin mercredi soir dernier lors que le Ministre Clément Vincent a annoncé que la Régionale pourrait disposer de toute la section neuve de l'Institut de Technologie Agricole pour des fins de cours secondaires.

En faisant part de cette

Le ministre Vincent a voulu rétablir la vérité sur certains faits

"J'ai cru de mon devoir de venir à La Pocatière rencontrer les représentants de la population afin de rétablir la vérité sur certains faits à la suite des attaques et accusations publiées depuis

décision, le Ministre Vincent a tenu à souligner l'esprit de collaboration du Ministère de l'Agriculture "qui, dit-il, n'est pas un mouton noir".

Par cette entente, le Ministère cède la chapelle, le dortoir, de même que le premier plancher de cette nouvelle section qui comprenait des bureaux. De plus, les 270 élèves du secondaire et les quelques 150 de L'I.T.A. pourront se parta-

ger la cafétéria et la salle de récréation.

Il n'a pas été question de laboratoire et de bibliothèque dans cette entente mais le Dr Raymond Marie Raymond a déclaré par la suite que la Régionale pourra les aménager à peu de frais dans des locaux de L'I.T.A., et que par conséquent, il était très satisfait de cet accord qui est survenu, dit-il, pour le plus grand bien des élèves.

une quinzaine de jours contre mon Ministère, l'I.T.A. de La Pocatière et contre certains hauts fonctionnaires du Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation."

C'est en ces termes que le

titulaire de ce Ministère, l'Hon. Clément Vincent a expliqué le but de sa démarche qu'il a effectuée à La Pocatière, mercredi soir dernier.

Le Ministre a de plus expliqué qu'il n'avait pas tellement pris au sérieux ces attaques et accusations parce que, dit-il: "je constate qu'elles reposent sur une information incomplète et plus ou moins juste concernant l'I.T.A. et certains fonctionnaires qui avaient reçu des directives précises".

"Quant aux attaques personnelles contre certains hauts fonctionnaires loyaux, dévoués et compétents de mon Ministère, continua-t-il, je les considère comme des attaques et accusations personnelles à mon endroit."

M. Vincent a par ailleurs continué en disant qu'il s'était lui-même déplacé afin de trouver un terrain d'entente à ce conflit et aussi pour informer la population sur le rôle que l'I.T.A. joue tant au niveau régional que provincial.

Clinique de sang à St-Paul

Une clinique de sang organisée par le comité féminin de la Croix-Rouge de St-Paul, sous la présidence de Mme Paul-Omer Blais, se tiendra ce soir entre 6.30 heures et 9.30 heures au Centre des Loisirs de St-Paul de Montminy.

Une invitation spéciale est lancée à toute la population de St-Paul et des paroisses avoisinantes. L'objectif est de 150 donneurs.

L'U.C.C. accorde son appui à la construction d'une usine laitière

Les membres de la Fédération de l'U.C.C., du diocèse de Ste-Anne de La Pocatière ont accordé leur appui au projet de construction d'une usine laitière de \$2,000,000.00 à St-Pacôme lors de leur congrès annuel qui se tenait à l'I.T.A. de La Pocatière, jeudi dernier.

Quelques personnes se sont néanmoins opposées à ce projet qui prévoit la désaffectation des usines de Ste-Anne, St-Roch et St-Alexandre au profit de celle de St-Pacôme.

Quant aux doutes sur les avantages d'un tel complexe intégré, manifestés par certains participants, ils ont été en quelques sortes dissipés par les explications et les résultats d'étude fournies par M. Roger Pellerier, président de la Coopérative de la Côte-du-Sud.

Ce dernier a expliqué entre autre que le fonctionnement de cette usine nécessiterait un personnel moindre tout en gardant un même volume de production et même en prévoyant une augmentation.

En chiffre, M. Pellerier a évalué à .10 ou .20 du cent livre de lait, l'économie qui pourra être réalisée avec cette nouvelle usine.

Résolutions

Voici en bref quelques-unes des résolutions accep-

tées par les congressistes: — que le prix du lait soit porté à un minimum de \$5.00 du cent livres — un plan de développement de l'agriculture québécoise, touchant la mise en valeur des sols et des exploitations, le crédit à long terme, l'établissement des coûts de production et de transformation, de même que la mise sur pied d'un organisme de contrôle et de mise en marché, — l'établissement d'un nouveau système d'information et d'éducation des producteurs agricoles — la reconnaissance syndicale, une corporation fermée — la cotisation obligatoire majorée à \$15.00 pour les producteurs spécialisés — une augmentation à \$200.00 des subventions pour les engrais chimiques — une augmentation à 50 heures des travaux mécanisés et finalement le règlement rapide des procédures d'expropriations en ce qui a trait à la construction de la Trans-Canadienne.

Majoration de .10c du cent livres de lait

Par ailleurs, M. Raymond Bélanger de St-Roch, président du syndicat diocésain des producteurs de lait industriel a laissé entrevoir que les producteurs pouvaient s'attendre à bénéficier d'une augmentation de .10 du cent livres de lait pour la prochaine année

d'opération.

Des démarches sont présentement en cours à ce sujet entre les représentants syndicaux et le Gouvernement.

Permis de boisson Référendum à Ste-Félicité

Les contribuables de Ste-Félicité de l'Islet ont entériné dans une proportion de 180 contre 5 la demande de permis de bière et vin logé par M. Laurent Bernier, restaurateur dans cette Municipalité.

Le Conseil Municipal de Ste-Félicité présidé par le maire M. Agilas Gagnon avait convoqué ce référendum qui s'est déroulé vendredi et samedi dernier dans le but de faire accepter ce règlement municipal qui prévoit que le restaurateur ci-haut mentionné pourra servir de la bière et du vin aux repas.

M. Gagnon a par la suite précisé que cette demande était aussi sujette à acceptation de la part de la Régie des Alcools.

CARLO VOUS INVITE à goûter ses spécialités de fin de semaine



Carlo Mottillo
propriétaire

SAMEDI

SPECIAL DU JOUR

Soupe aux pois
Jus assortis

PLAT DU JOUR

Steak à la mode suisse \$1.24
Vol au vent au poulet \$1.24
Salade aux homards \$2.50
Fish and chips \$1.75
Steak minute au beurre \$2.00
Patates bouillies, frites ou pilées

DESSERT

Gâteaux chocolats avec sauce
au chocolat
Charlotte russe
Coupe de poires
Tartes assorties

DIMANCHE

SPECIAL DU JOUR

Soupe boucles et tomate
Jus assortis

PLAT DU JOUR

Dinde farcie \$1.24
Assiette de viande froide \$1.24
Boeuf au chou du chef \$2.00
Steak de saumon \$2.00
Ti-bone steak \$3.00
Patates bouillies, pilées ou frites

DESSERT

Renversé aux pommes
Pouding aux coconuts
Tarte au sucre
Jello avec crème et biscuit

RESTAURANT CHEZ CARLO

CUISINE CANADIENNE ET ITALIENNE

Tél. 248-4855

105 rue St-Louis, Montmagny

Près de 900 élèves ont suivi des cours à l'Institut de Technologie agricole de La Pocatière au cours de l'année académique 1968-69.

Ces renseignements tirés du rapport annuel des activités de l'Institut pour l'année qui vient de s'écouler montrent le rôle que joue l'Institut de Technologie agricole de La Pocatière tant sur le régional que provincial.

L'enseignement de la technologie agricole a été dispensé à 137 élèves inscrit aux 3 années du cours technique. De plus, l'Institut a dispensé 35 cours agricoles, dans 14 disciplines différentes, à 750 agriculteurs provenant de 14 comtés différents.

Ces cours donnés par les professeurs de l'Institut ne constituent qu'un des nombreux services que rend cette institution à la cause agricole du Québec.

En effet, il convient de souligner que l'Institut loge également plus de 10 services et bureaux du Ministère de l'Agriculture dont l'Institut assume les frais d'administration: la division des Sols, le Laboratoire provincial des Sols, la Station de Recherche agricole de La Pocatière, la Station de semence Elite de pommes de terre, le Laboratoire provincial d'essais et de cultures, le Laboratoire provincial de croustilles, le Bureau des agronomes, le Bureau de la Régie de l'assurance-récolte, le Bureau de l'Office du crédit agricole, les bureaux et

laboratoires de l'Inventaire Canadien des Terres.

L'Institut de Technologie agricole de La Pocatière n'est donc pas un vaste complexe consacré uniquement à l'enseignement agricole pour quelques étudiants. Il faut aussi noter que l'Institut de Technologie agricole de La Pocatière constitue un centre de rassemblement pour les divers groupements agricoles et, qu'à ce titre, il doit être en mesure de rendre service à la cause agricole par tout moyen approprié et à tout groupement qui s'y dévoue.

Au cours de l'année 1969-70, on prévoit que l'Institut dispensera l'enseignement technique à plus de 140 étudiants en technologie et donnera des cours de formation professionnelle agricole à plus de 1,000 agriculteurs.

La partie réservée à l'enseignement est occupée par 62 professeurs, personnel de bureau ou ouvriers. Dans la partie occupée par les bureaux du Ministère, il y a 22 agronomes, un médecin vétérinaire, 27 employés de bureau et un ouvrier, soit 54 employés au total.

L'Institut de Technologie agricole de La Pocatière et les services du Ministère qui y sont logés ne disposant pas de tous les locaux nécessaires. Il va sans dire que si l'on doit accommoder la Commission Scolaire Régionale Pascal Taché, il faudra le faire au prix de nombreux sacrifices de la part du Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation.

décès

BEAUDOIN (Ludwige) - A Beaumont, le 23 août 1969, à l'âge de 86 ans, est décédé Ludwige Beaudoin, époux de feu Julia Emond, père de Cyprienne, Henri, Marcel, Thérèse (Mme Jules St-Pierre), Anatole, frère de Béatrice (Mme Alphonse Coulombe) et 6vonne. Il demeurait à Beaumont. Les funérailles ont eu lieu en l'église de Beaumont et de là au cimetière paroissial.

BERNIER (Rock) - A Montmagny, le 29 août 1969, à l'âge de 75 ans, est décédé Rock Bernier, époux de feu Alice Fortin, père de Marie-Jeanne (Mme Gérard Montminy), Georges, Yvonne (Mme Amédée Cloutier), Uric, Laurent, Antonio, Cécile (Mme Jacques Rouleau), Lucille (Mme Jules Rousseau), Simone (Mme Emilie Beaudoin), Monique, Denise (Mme Emile Daigle). Les funérailles ont eu lieu en l'église St-Mathieu et l'inhumation au cimetière paroissial.

BLAIS (Ernest) - A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 29 août 69, à l'âge de 49 ans, est décédé Ernest Blais, époux de Denise Fillion; frère de Aimé.

Les funérailles ont eu lieu en l'église de Berthier-en-Bas et l'inhumation au cimetière paroissial.

CARON (Donat) - A St-Jean-Port-Joli, le 27 août 1969, à l'âge de 72 ans, est décédé Donat Caron, épouse de Marie-Louise Gaudreau, père de Léonard, de Québec, Monique (Mme Bernard Boucher) de Los Angeles.

Les funérailles ont eu lieu en l'église de St-Jean-Port-Joli et l'inhumation au cimetière paroissial.

CHOUINARD (Alice) - A Ste-Perpétue, le 25 août 69, à l'âge de 75 ans, est décédée Alice Chouinard, épouse de Joseph Daigle, mère de Yvette (Mme Germain Blanchet), Roméo, Florence (Mme Ph. Grenier), Gabrielle (Mme Albio Bélanger), Simone (Mme Alphé Chouinard), Madeleine (Mme J.-P. Chouinard).

Les funérailles ont eu lieu en l'église de Ste-Perpétue et l'inhumation au cimetière paroissial.

GAGNE (Ernest) - A Québec, le 28 août 69, à l'âge de 58 ans est décédé Ernest Gagné, frère de Emile, Ebrezo, Jeanne, (Mme H. Patry), Marie-Paule (Mme Chs. Caron), Lucienne (Mme Maurice Legendre), Marguerite (Mme J.-Ls. Proulx), Annette (Mme Yvan Vézina).

Les funérailles ont eu lieu en l'église de St-Pierre et l'inhumation au cimetière paroissial.

GODREAU (Ovelina) - A L'Islet, le 22 août 1969, à l'âge de 78 ans, est décédée Ovelina Desbiens, épouse en 1ères noces de feu Napoléon Gagné et en 2èmes noces de Hilaire Godreau, mère de Yvonne (Mme Octave Rouillard), Emile; sœur de Adélard, Thomas, Louis, Alma (Mme Ulisse Thivierge), Adèle (Mme Omer Proulx), Yvonne, Marie-Louise (Mme Pierre Côté), Laure (Mme Paul Côté). Elle demeurait à St-Paul de Montmagny.

Les funérailles ont eu lieu en l'église St-Paul et l'inhumation au cimetière paroissial.

LAURENDEAU (Bertha) - A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 24 août 69, à l'âge de 61 ans, est décédée Bertha Laurendeau, épouse de Léger Laurendeau, mère de Jean-Paul, Lise (Mme Normand Thivierge), André, Claudette, sœur de Bernadette (Mme Raoul Desmarais), Gérard, Daniel, Arthur, Eugène, Robert, Édouard, Gabrielle (Mme Albert Thériault), Lauretta.

Les funérailles ont eu lieu en l'église St-Mathieu et l'inhumation au cimetière paroissial.

PLANTE (Philippe) - A Armagh, le 24 août 1969, à l'âge de 78 ans, est décédé Philippe Plante, notaire, époux de Dora Duchesneault, père de Jacques, Paul, Gilles, Gustave, Denis, Suzanne (Mme Raymond Roy), et Gérard.

Les funérailles ont eu lieu en l'église d'Armagh et l'inhumation au cimetière paroissial.

THIBAUT (Ulric) - A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 24 août 69, à l'âge de 71 ans, est décédé Ulric Thibault, époux de Emina Gendron.

Les funérailles ont eu lieu en l'église St-Eugène et l'inhumation au cimetière paroissial.

FAUCHER (Ernest) - A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 1er septembre 1969, à l'âge de 74 ans, est décédé Ernest Faucher, vétérinaire de la guerre 1914, 1918 et 1939, 1945, époux de Marie Caron, père de Léo, Georges, Marcel, Bertrand, Cyrille, sœur Albertine (Missionnaire en Tunisie), Emmanuel, Marie-Jeanne (Mme Roméo Groleau), Fernando et sœur Thérèse des sœurs de la Charité. Il demeurait à Cap-St-Ignace. Les funérailles ont eu lieu en l'église de Cap-St-Ignace et de là au cimetière paroissial.

MERCIER (Lucie) - A l'hôpital Notre-Dame de Lourdes, St-Michel, Bellechasse, le 1er septembre 1969, à l'âge de 70 ans, est décédée Lucie Thibault, épouse de feu Valère Mercier. Les funérailles ont eu lieu en l'église de St-Eugène et de là au cimetière paroissial.

LIZOTTE (Maria) - Le 18 août 1969, à l'âge de 79 ans est décédée Maria Lizotte épouse de Joseph Richard. Les funérailles ont eu lieu à La Pocatière et l'inhumation au cimetière paroissial.

CHENARD (André) - Le 20 août 1969, à l'âge de 72 ans, est décédé André Chenard époux de Marie-Louise Charrest. Les funérailles ont eu lieu à St-Pascal et l'inhumation au cimetière paroissial.

LAVOIE (Emma) - Le 17 août 1969, à l'âge de 72 ans, est décédée Emma Lévesque épouse de Joseph Lavoie. Les funérailles ont eu lieu à St-Pacôme et l'inhumation au cimetière paroissial.

MORIN (Alice) - Le 25 juillet au foyer Thérèse Martin, est décédée à l'âge de 71 ans Alice Morin fille de M. Mme Luc Morin (Délina Lévesque). Les funérailles ont eu lieu à St-Pacôme et l'inhumation au cimetière paroissial.

Naissances Unité sanitaire

N.-D. AUX BUCKLAND

A M. Mme Julien Bélanger née Mariette Blais, un fils baptisé Joseph Hervé Steve. Parrain et marraine M. Mme Hervé Bélanger, oncle et tante de l'enfant. Porteuse Mme Armand Bélanger, grand-maman de l'enfant.

A M. Mme Aimé Bélanger née Pauline Carrier, un fils baptisé Joseph Armand Carl. Parrain et marraine M. Mme Toby Duschesneau oncle et tante de l'enfant. Porteuse Mlle France Bélanger sœur de l'enfant.

Félicitations aux heureux parents.

MONT-CARMEL

Le 17 août est né Joseph Hugues Luc, fils de M. Mme Bertrand Santerre (Georgette St-Onge). Parrain Denis Santerre, frère de l'enfant, marraine Line Santerre, sœur de l'enfant.

LUNDI 8 septembre: Visites à domicile.

MARDI 9 septembre: a.m.: Hôpital clinique de BCG avec Gde Lavallée. 10hres: Notre-Dame-du-Rosaire clinique de bébés avec J. Bernier. 10hres: Ste-Euphémie: Clinique de bébés au village avec A. Laflamme. p.m.: 2 hres: Cap St-Ignace clinique de bébés au village avec S. Bélanger.

MERCREDI 10 septembre: A.M.: 10hres: St-Fabien clinique au village avec Gde Bernier. P.M.: 1hres: Unité Sanitaire: Clinique de RX avec Gde Lavallée. 2hres: Lac Frontière: clinique au village avec Gde Bélanger.

JEUDI 11 septembre: A.M. Visites à domicile. P.M.: Unité Sanitaire: Clinique de puériculture avec le Dr. Courcy et Gde Bernier.

VENDREDI 12 septembre: A.M.: Hôpital clinique de GCG avec Gde Laflamme. P.M.: Visites à domicile.

Comptables

"Boulanger, Fortier, Rondeau & Cie, C.A."
COMPTABLES AGRÉÉS

Maurice Boulanger, C.A. Guy Fortier, C.A.
Réal-A. Rondeau, C.A. Paul R. Thivierge, C.A.
Raymond Kirouac, C.A. André Gagnon, C.A.
Gérard Beaulieu, C.A. Rolland Trudelle, C.A.
Guy Des Roches, C.A. Jacques Desmeules, C.A.
Lionel Daigle, C.A. Marcel Samson, C.A.
Richard Montminy, C.A. Ronald Blondeau, C.A.
Antoine Kawa, C.A. CHARLES RONDEAU, C.A.

Appelez l'interurbain et demandez ZENITH 47010
pas de frais d'interurbain.

TEL.: 525-4955
EDIFICE LA LAURENTIENNE QUEBEC 4

Fernand Breton, C.A.

COMPTABLE AGREE - CHARTERED ACCOUNTANT

68, rue du Palais de Justice,
Edifice Couillard (Suite 101)
MONTMAGNY, P.Q.

Bur. 248-1232 Rés. 248-1513

"CARON, CORRIVEAU, RENAUD & ASSOCIES"
COMPTABLES AGRÉÉS

L. Corriveau, m.s.c., r.i.a., c.a. Guy Renaud, m.s.c., c.a.
Gérard Lavoie, b.a., m.s.c., c.a. B. Chénard, b.a., m.s.c., c.a.
R. Gagnon, b.a., m.s.c., c.a. Réal Bélanger, m.s.c., c.a.
Gaston Bérubé, m.s.c., c.a. Roland Pouliot, m.s.c., c.a.
Hughes Dion, m.s.c., c.a. Antonin McNicoll, c.a.
Maurice St-Pierre, m.s.c., c.a.

Tél.: 248-1303 15, Ave., St-magloire
Montmagny, P.Q.

Bureaux: Montmagny - Rivière-du-Loup - Matane.

Ingénieurs-Conseils

ROBERT DESPRES
INGENIEUR-CONSEIL

23, avenue de la Fabrique,
Montmagny, Qué.

Bureau:
Tél.: 248-0622

Directeurs de Funérailles

Laurent NORMAND
Directeur de funérailles

SERVICE JOUR ET NUIT
d'ambulance et corbillard
Cadillac.
26, rue St-Louis,
Montmagny
Tél.: 248-0545

Marcel RUELLAND
Directeur de funérailles

Ambulance et corbillard
CADILLAC.
SERVICE JOUR ET NUIT
Rue de la Fabrique,
Montmagny
Tél.: 248-1363

Cartes professionnelles

Rés. 248-0907 ASSURANCES Bur. 248-3465

"La Laurentienne"
Assurance sur la Vie

Feu, Automobiles,
Responsabilités, Accident

JEAN-MARIE PROULX
190 AVE DE LA GARE - MONTMAGNY

Jean-Paul CLOUTIER
B.A., L.S.C.
Licencié en Sc. commerciales

J. Maurice CLOUTIER
B.A., LL.L.
Notaire

ST-PAUL, Co. Montmagny, P. Q.

Gaston CLOUTIER
Courtier d'assurances

Guy CLOUTIER
Secrétaire

Avocats

KEJEAN BOULET,
B.A., LL. L.
Avocat

125, rue St-Thomas,
MONTMAGNY.
Coin St-Jean-Baptiste.

Bur. 248-3954 Rés. 248-0410

ROBERT DAVELUY
B.A., LL. L.
Avocat procureur

Edifice Allard
Rue St-Jean-Baptiste,
Montmagny.

MERCIER & GARANT
Avocats procureurs

Yvon Mercier Réal Garant
BA LL.L. BA LL.L.
68 rue du Palais de Justice,
Tél.: 248-0194
Montmagny

Me GUY BERTRAND
B.A., LL. L.
Avocat procureur

Edifice Banque Prov
Montmagny, P.Q.
Tél.: 248-1622 - C.P. 1261
Bureau à Montmagny
vendredi après-midi
Bur. à Québec - 529-3389
Rés. Québec - 653-7452

ALEX. CHOUINARD,
C.R.
Avocat

Tél.: 248-2948
79, rue St-Louis,
Montmagny
Tél.: 248-1072

Chiropraticien

116, ave de la Gare
Montmagny, P.Q.

Tél. Bureau 248-1323
Urgence 248-2803

DR ANDRE C. DIONNE
CHIROPATICIEN

Lundi-mardi-jeudi-vendredi
9 a.m. à 12 a.m.
2 p.m. à 5 p.m.

Lundi-jeudi-
vendredi soirs
7 p.m. à 9 p.m.

L'Islet sur mer

Tél: 247-3722

DR. ALAIN CORPS
CHIROPATICIEN

Heures de bureau
LUNDI, MERCREDI, VENDREDI
- 9 à 12 hres a.m. - 2 à 5 hres p.m. - 7 à 9 hres p.m. -

Cap St-Ignace 246-5325
Bureau à Cap St-Ignace
seulement.
Tous les jours excepté le
mercredi sur appointement.

DR G.-A. PARIS
Chiropraticien
2, rue de l'Eglise,
CAP ST-IGNACE.

Tél: 248-0744
Rés: 259-7787

DR NORMAND NADEAU
Chiropraticien

Bureau du lundi au samedi
inclusivement
68 rue Frontenac, Montmagny

Remerciements de sympathies

La famille de M. Zotique Mercier remercie bien sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de sympathies à l'occasion du décès de M. Zotique Mercier, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites ou assistances aux funérailles. A tous un cordial merci.

Notaires

Gonzague BELANGER
B.A., LL. L.
Notaire

32, rue St-Thomas,
Montmagny.

Bur. 248-2592 Rés. 248-1096

Architectes

YVES PARE
Architecte
M.A.A.P.Q.

1020, Duchesneau, Ste-Foy.

Tél.: 531-2033

Divers

VIATEUR CARON
ENR.

Pièces et accessoires
d'automobiles
Distributeur Good Year
500, Boul. Taché ouest,
Montmagny.

Bur. 248-1183 Rés. 248-0147

Tél.: 34601
ALYRE
CARBONNEAU

VENTE - INSTALLATION
Réparations de Radios et TV
ST-FABIEN DE PANET

Installations et réparations
électriques.
Travail de tous genres
en électricité

ROGER PROULX
Ent. électricien
10, Ave Ste-Brigitte-Nord,
248-0970 Montmagny

Les campeurs terminent la saison en beauté

Déjà finie! C'est en effet le com- mentaire qui courait sur toutes les lèvres des campeurs, lundi soir dernier, alors que prenait fin le rallye de clôture de l'Association de campisme de Montmagny-L'Islet, rallye qui mettait fin à une saison, sans conteste, la mieux réussie de toute l'histoire de l'organisme.

Pour terminer en beauté la saison estivale 69, quelque 90 familles s'étaient donné rendez-vous à la Demi-Lieu de St-Jean-Port-Joli samedi, dimanche et lundi.

Durant ces trois jours, tout ne fut que fête. Le tout a vraiment débuté samedi après-midi par un autre de ces tournois de fer à cheval où la participation est presque totale. Une épluchette de blé d'inde pour enfants a suivie. Une première surprise, soit la distribution à chacune des familles-membres présente sur le terrain, d'un prix de présence-souvenir qui consistait à un petit poêle Bar-B.Q. miniature.

Une autre surprise attendait, cette fois, les directeurs de l'association. Dans un geste spontané, les campeurs ont voulu rendre un hommage particulier aux piliers du club, en se cotisant pour offrir un cadeau-souvenir. C'est ainsi que chacun des directeurs a reçu une magnifique veste en nylon et la secrétaire permanente un aussi joli gilet.

La soirée s'est terminée par la pause café qui avait été précédée d'un succulent goûter.

Dimanche

La journée du dimanche a été marquée par la visite des majorettes de Montmagny, "Les Marionnettes" qui ont été, une fois de plus, très appréciées. Auparavant, avaient eu lieu la messe qui fut suivie d'un grand dîner communautaire servi par la Cantine Bernier.

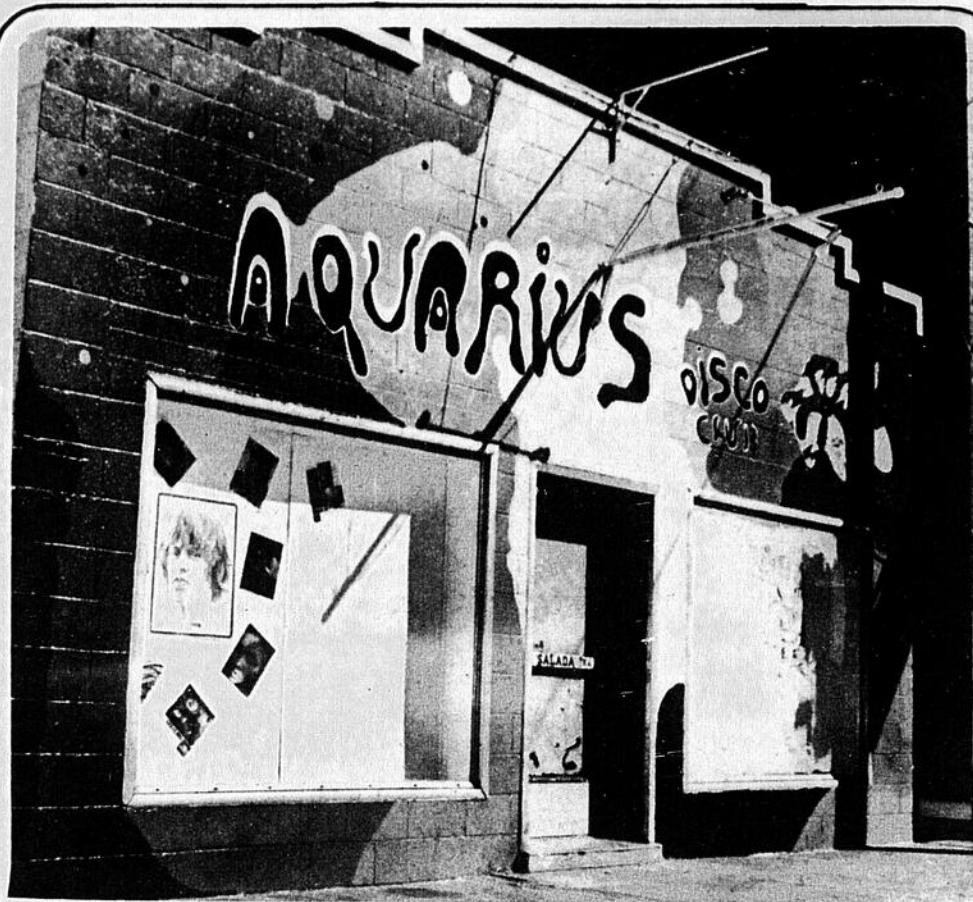
Le reste de la journée a été proclamée "repos complet". Quelques-uns des campeurs en ont profité pour aller applaudir Gilles Vigneault à la Roche-à-Veillon.

LUNDI.

La journée de lundi a été consacrée au fameux tournoi Molson de fer à cheval tant chez les dames que chez les hommes. Cette activité a pris fin vers quatre heures par la remise des trophées aux gagnants.

Durant les trois jours qu'ont duré les festivités, les plus jeunes ont reçu plus que leur part de cadeaux, chips, liqueurs, etc. Quant aux parents, la presque totalité ont été récompensés soit pour leur participation aux différents concours organisés, soit à l'occasion de l'attribution des prix de présence.

Dans son message de remerciements et de félicitations à l'endroit et des directeurs et des campeurs et des commanditaires, le président de l'Association, M. Pierre Lefrançois, a fait savoir que même si officiellement la saison était terminée l'Association tiendrait deux rencontres hors-saison. C'est ainsi qu'on a suggéré pour les deux prochaines fin de semaine le Ti-Rang de Bertrand Boulet et le Bonnet-Rouge à St-Jean-Port-Joli.



AQUARIUS DISCO-CLUB - Une discothèque dernière vague, psychédélique, ouvrira probablement ses portes vendredi soir, rue St-Jean-Baptiste. Propriété de M. Louis-Marie Fortin, cette discothèque accueillera les jeunes qui pourront entendre les derniers disques de leurs chanteurs préférés. La discipline sera de rigueur.



Le gagnant du tournoi de fer à cheval "Molson", M. Gérard Tardif, en compagnie de M. Pierre Lefrançois.



Mmes Marie Jacques et Ghislaine Collin ont été les gagnantes du tournoi. Elles sont accompagnées du responsable du rallye, M. Guy Blais.



D'autres finalistes du tournoi de fer à cheval "Molson" reçoivent des prix de consolation, Mme Pierrette Boulet et Mme Irène Kirouac.



Les finalistes reçoivent des prix de consolation. De gauche à droite, Mmes Rollande Lefrançois et Thérèse Kirouac.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

JEAN-PAUL MORIN Inc.
Excavation
Terrassement - Asphalte
55, ave Valcourt
Montmagny
Tél.: Bur. 248-1611
Rés. 248-1595

AMEUBLEMENT DE BUREAUX
- MEUBLES ET ACCESSOIRES
- MACHINES A ADDITIONNER - CALCULATRICE
- CAISSES ENREGISTREUSES - COFFRES-FORTS
VENTE - SERVICE
LOCATION
CLAVIGRAPHES et
MACHINES A ADDITIONNER
MACHINES A POLYCOPIER
ET A PHOTOCOPIER
CLAVIGRAPHES
HORLOGES ENREGISTREUSES
184, rue Couillard, MONTMAGNY 248-1297

GARAGE PAUL BELANGER
32, ave Ste-Brigitte
248-0855
L'ATELIER
LE PLUS MODERNE
DE TOUTE LA COTE-DU-SUD
● POUR TOUS GENRES DE DEBOSELAGE
● POUR UNE PEINTURE NEUVE
● VOYEZ LES EXPERTS DU

Enfin en FRANÇAIS...
ENVOLEZ-VOUS
A LA LUNE
ET AU-DELA DES ETOILES...
2001: odyssee de l'espace
UNE REALISATION DE STANLEY KUBRICK
COPRODUIT PAR PAVANON (EN COLOMBIE)

Plus fort que le voyage à la lune
2001:
L'ODYSSEE DE L'ESPACE
sera joué au
Cinéma Taché
du 13 au 19 sept.



PETITES ANNONCES

A VILLE DE L'ISLET - Dame prendrait un enfant de la naissance à 6 mois en pension à la semaine ou au mois. Tél.: 247-5843 28/8/3fs

A LOUER: logement moderne, entrée 220, 4 pièces plus salle de bain, cave et stationnement. Libre le 1er octobre, au 54, 5ième rue. S'adresser à: M. Georges Cloutier, 1180, St-Cyrille ouest, app. 6, Québec 6. Tél.: 683-5696. 28/8/3fs

A LOUER: Chambres. Endroit tranquille. Télévision. Entrée privée. Déjeuner si désiré. Tél.: 248-0818 14/8/jno

A VENDRE: Deux terrains d'une superficie totale de 10,240 pieds, situés sur le côté sud de la route Trans-Canada, près de l'Ecole Louis-Jacques Casault. S'adresser à Gonzague Bélanger, notaire, 77, rue St-Thomas, Montmagny, Tél.: 248-2592. 19/10/i.n.o.

A VENDRE Maison neuve, chauffage électrique. Sous sol fini. Tapis mur à mur. Tél.: 248-3152. 24/4/J.N.O. Téléphoner après 5 heures.

A l'occasion d'une naissance, pour votre mariage, lors de la perte d'un être cher; pour tout anniversaire, fête, etc; 2 fleuristes sont à votre disposition chez Gaudreau Fleuriste, 10, ave Chs A. Paquet, Montmagny. Tél.: 248-2490. Membre de la Y.T.C. Fleurs séchées, coupées, en pots, artificielles, vases décoratifs, artisanat. 31/7/J.N.O.

A LOUER: 2 garçonniers S'adresser à 77, rue St-Thomas. Tél.: 248-2592 21/8/J.N.O.

A VENDRE: salle de billard, bâtisse située sur rue St-Thomas. Communiquez avec M. Paul Coulombe, Tél.: 248-0100. 19/6/J.N.O.

A LOUER: garçonniers meublée située à 93, St-Jean Baptiste ouest. Libre le 1er septembre. Tél.: 248-0819. 28/8/3fs

A LOUER: garçonniers moderne. Située au centre de la ville. Convient pour 1 personne. Tél.: 248-3696. 29/5/J.N.O.

GRANDE EPLUCHETTE DE BLE D'INDE: dimanche le 7 sept. à 1 hre sur le terrain de la Légion Canadienne, voisin du terrain de camping de M. Wilson Gendreau. Admission: \$1.00, gratuit pour les enfants. 4/9/1fs

A LOUER: garçonniers centre-ville, rue St-Jean-Baptiste. Tél.: 248-3696. J.N.O.

A LOUER: chambre située au 98 de l'Anse, Montmagny. S'adresser entre 6 et 7 hres à 248-2405 26/6/J.N.O.

A VENDRE: salle de billard, bâtisse, située sur la rue St-Thomas. Communiquez avec Paul Coulombe à 248-0100 26/6/J.N.O.

A VENDRE: construction neuve 15' x 24'. Bien située aux abords de la route 2 à St-Jean Port-Joli. Peut servir pour vente d'artisanat ou autres. Peut-être facilement démenagée pour chalet, office, etc. Au prix courant. St-Jean Port-Joli 598-6802 ou 598-6078. 4/9/1fs

A VENDRE: auto Dodge Polara 65. Très bon état. S'adresser: 259-7833 4/9/3fs

A VENDRE: divan à l'état neuf. Idéal pour boudoir ou salon. S'adresser: 248-2913. 4/9/1fs 4/9/1fs

A VENDRE: grange 40 x 80. Pour être démolie. Tél.: 248-0714 4/9/1fs

A LOUER: chambre avec pension si désirée, pour jeunes filles de préférence. S'adresser: 98 des Erables. Tél.: 248-1313 4/9/1fs

A LOUER: logement neuf de 4 1/2 pièces. Eau chaude fournie. Chauffé. Situé à Montmagny. Libre immédiatement. S'ad.: 248-1888 ou 248-3406. 4/9/1fs

A LOUER: maison de 4 chambres à coucher à Berthier-en-Bas. S'adresser à 259-7475 ou Québec 651-3240. 4/9/2fs

ON DEMANDE: personne sérieuse demandée pour faire la cuisine et le ménage dans une maison de chasseurs. Du 15 sept. au 15 nov. Ecrire en donnant références à: C.P. 211, Silery, P. Qué. 4/9/2fs

ON DEMANDE: une personne achèterait une laveuse ordinaire ou automatique. Devrait être en bonne condition et d'un prix abordable. S'adresser à: 248-2890 L.P.

Voici Avon

Faites de l'argent dans vos loisirs en représentant AVON, Territoires vacants: Montmagny, Cap St-Ignace, La Pocatière, Rivière-Ouelle. Si vous pouvez disposer de 4 à 5 heures par jour, écrivez à: Mlle G. Lavoie, gérante, C.P. 963, Rimouski.

Autobus à vendre

Autobus Dodge en parfaite condition
1 - 70 passagers
1 - 60 passagers
Pour informations: 247-9739
Raymond Tanguay
Manoir l'Anse-à-Gilles

Crise de logements à La Pocatière

Etes-vous intéressé à investir dans la construction de logements ?

La croissance assez extraordinaire que connaît Les Industries Bouchard Inc (Moto-ski) de La Pocatière oblige cette usine florissante à importer de la main-d'oeuvre qualifiée de l'extérieur de la région.

Toutefois, une insuffisance de logements rend difficile le transfert de ces personnes.

En conséquence, une demande est faite aux investisseurs possibles intéressés dans la construction de logements à La Pocatière de communiquer avec le

Directeur du personnel
Industries Bouchard Inc.
La Pocatière, Qué.

Personnel demandé

Une importante usine de la région ayant à son service plus de 500 employés est à la recherche de personnel qualifié.

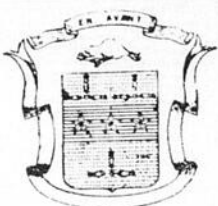
Les ouvertures sont les suivantes:

- Contremaître pour prendre charge de l'usine pour la période de nuit. Le candidat devra avoir des connaissances en mécanique générale.
- Dessinateurs industriels dans l'outillage avec expérience.
- Outilleurs avec au moins 2 ans d'expérience.

Les postes offerts sont sujets à de bons salaires et à de bonnes conditions de travail.

Si intéressés, écrire à:

Directeur du personnel
Industries Bouchard Inc.
La Pocatière, Qué.



Avis d'élections

Je donne avis aux électeurs de la cité de Montmagny que la présentation des candidats pour les charges de maire et de conseiller pour ladite cité aura lieu en l'Hôtel de ville dans la Cité de Montmagny, le vint-sixième jour d'octobre mil neuf cent soixante-neuf, entre midi et deux heures de l'après-midi, et que, dans le cas où le scrutin deviendrait nécessaire et serait ouvert de la manière prescrite par la loi, ce scrutin sera ouvert le deuxième jour du mois de novembre dans l'année mil neuf cent soixante-neuf, depuis neuf heures du matin jusqu'à six heures de l'après-midi dans chacun des arrondissements de votation; et que j'ai nommé Madame Denise Caron Jacques mon secrétaire d'élection.

Donné sous mon seing, à Montmagny, ce deuxième jour de septembre mil neuf cent soixante-neuf.

Paul Dolan,
Le président des élections.

A VENDRE



Un garage en très bon état

avec pompes à essence

situé à

150, 7 Rue, Montmagny

Ce garage a une longueur de 50 pi. par 40 pi. et est situé sur le coin de deux (2) rues soit 6e avenue et 7e rue

S'ADRESSER A:

Anselme Lachance

Tél.: jour: 248-3971
Rue du Bassin Nord

soir: 248-1563
Montmagny, Qué

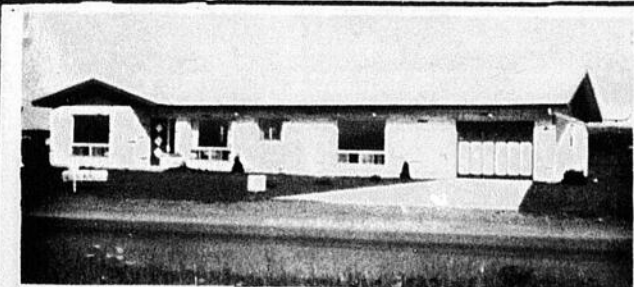
HOTEL A VENDRE

Hôtel Licenciée à Ste-Perpétue
3 salles de réceptions - Bon chiffre d'affaire
acheteur sérieux seulement.
M. Lionel Cloutier
Ste Perpétue Co. L'Islet Tél.: 359-9905

A VENDRE

Frigidaire à lait, 12 bidons, à l'état neuf.
Deux (2) portes de côté.

Aussi une pelle de tracteur avant, deux bucket.
S'adresser le jour: 884-2241
le soir: 884-2676 4/9/1fs



Maison à vendre

Spacieuse maison à vendre à Cap St-Ignace. Prix abordable, 4 chambres à coucher, grand terrain et terrasse. Tél.: 246-3744 246-5562

TERRAIN A VENDRE

9,264 pi. car., coin du rue, pour \$1,683.00

S'adresser à: 248-3591
Jean-Paul Lévillé



EPLUCHETTE DE BLE D'INDE LACORDAIRE - Les Lacordaires de St-Mathieu tenaient, dimanche dernier, leur épluchette de blé d'inde annuelle. Cette activité donne toujours lieu à un grand rassemblement où la bonne humeur est roi. On profite généralement de l'occasion pour la tenue d'élections générales. Nous n'avons pu toutefois rejoindre le président pour connaître le résultat du scrutin. Cette photo prise au tout début de la fête champêtre montre le président sortant M. Marcel Boulanger et le secrétaire M. André Nicole en plein travail en compagnie de d'autres membres Lacordaire.

Deux autres foyers d'hébergement dans Bellechasse

Le ministre Gabriel Loubier, député de Bellechasse, nous a annoncé dimanche dernier, que deux autres projets de Centre d'hébergement seront réalisés dans son comté dans les mois à venir.

Il s'agit d'un foyer pour personnes âgées à Armagh et d'un autre, cette fois, à St-Vallier.

Les deux foyers auront des capacités de 35 lits chacun et leur coût respectif serait de l'ordre de \$400,000.

Des corporations seront incessamment formées dans chacune de ces municipalités si ce n'est déjà fait, et c'est à elles que reviendra la tâche

de recueillir la "participation locale" exigée par le gouvernement dans ce genre de projet.

Quant au foyer de St-Charles en voie de réalisation, sa capacité a été portée de 35 à 43 lits et il coûtera aux environs de \$450,000.

Outre MM. L. Emile Roy, président et M. Laval mar-

quis, v.-président, la Corporation du foyer St-Charles est composée de MM. Paul-Uldéric Lemelin, secrétaire, et des directeurs, MM. Hervé Aubé, Eugène Mercier, Joparé, Henri Ruel et Laval Ruel. M. le curé Henri Morancy agira en tant qu'aumônier de l'institution.

Feu de broussailles à St-François

Une dizaine de pompiers de St-François de Montmagny ont réussi à maîtriser un feu qui s'était déclaré dans un buche, vers les 1 heures 30 p.m. dimanche dernier.

Ce feu de broussailles, d'incendie, dont on ne connaît pas encore la cause exacte a tout rasé sur une longueur d'environ 300 pieds par 100 pieds de large sur les terres de M. Maurice Montminy de St-François.

Les pompiers à l'aide d'un camion à incendie s'approvisionnant à une rivière, ont arrosé le feu de

1 heure 30 à environ 6 heures dimanche et ont dû retourner sur les lieux lundi soir entre 6 heures 30 et 7 heures 30 afin d'éteindre de nouveau quelques foyers d'incendie.

M. René Blais de St-François qui faisait partie des pompiers nous a déclaré que ce buche était très riche en bleuets et qu'il se pourrait bien qu'une cigarette mal éteinte ou tout simplement un morceau de verre chauffé au soleil soit la cause de cet incendie.

Aucun moyen de transport pour les étudiants du CEGEP

Les étudiants du Cegep de La Pocatière qui proviennent des secteurs ruraux n'auront d'autres alternatives à la rentrée des classes, mardi le 9 septembre prochain que de "marcher"

ou de faire du pouce", même si une autobus scolaire ayant quelques sièges vides passe à leur porte et se dirige vers La Pocatière.

C'est ce qui ressort d'une discussion qui eut lieu la semaine dernière entre la direction de la Régionale Pascal-Taché et les administrateurs du Cegep de La Pocatière qui s'informent du tarif pour le transport des élèves au niveau du Cegep.

Mentionnant qu'une entente de ce genre était impossible, le président de la Régionale, le Dr Raymond-Marie Raymond a de plus expliqué que les dépenses

encourues pour le transport des élèves du Cegep, donc d'un niveau autre que secondaire, étaient jugées inadmissibles par le Ministère de l'éducation. Il a de plus ajouté que les dispositions étaient telles que même si les élèves étaient prêts à payer, il en était pas moins défendu de les transporter. "Nous sommes bien placés pour le dire", de conclure le Dr Raymond car il nous en coûtera \$20.00 par élève, en dépenses inadmissibles pour les étudiants de niveau collégial que nous avons transporté durant les fins de semaines, l'année dernière.

Le terrain de camping de St-Camille sera terminé cet automne

Le terrain de camping provincial de St-Camille de Bellechasse devrait être terminé d'ici le 1er novembre et pourra recevoir quelque 75 adeptes de la vie au grand air.

L'hon. Gabriel Loubier, que nous avons rencontré dimanche à St-Charles a précisé que ce parc qui commandera des investissements de l'ordre de \$80,000, accommodera plus spécialement les chasseurs et pêcheurs qui fréquentent beaucoup cette région.

Le camping de Montmagny

Interrogé sur le parc de camping de Montmagny actuellement en voie de réalisation, le ministre Loubier a notamment déclaré qu'il n'y avait aucun problème, les budgets nécessaires ayant tous été votés. Tel que prévu, le projet devrait être complété cette année.

Par ailleurs, selon d'autres sources d'informations généralement bien informées, si on excepte la grève de la construction, la non-reprise des travaux ce printemps serait principalement imputable à un retard dans la livraison des plans.

Spécialités:
PORTES - CHASSIS
VITRERIE
CONSTRUCTION et
REPARATION

La Menuiserie TARDIF Enr.

Pour estimation et visite des nouveaux modèles de chassiss, consultez-nous.
Téléphonez le jour à 248-2391 pour un rendez-vous le soir.

157, 4^e RUE,
MONTMAGNY
248-2391

Nouveauté à Montmagny

vous êtes invités à visiter nos différents modèles d'armoires, (bois naturel ou plaqué formica) et discuter de votre cuisine personnelle sans obligation de votre part

Los Cuisines Francis de Québec Inc.

Distributeur: Rolland Mathurin

Salle de démonstration dans l'entrepôt de la menuiserie Tardif.

160 - 4^e Rue, Montmagny 248-3863

"EXPÉDIEZ ET RECEVEZ VOS COLIS PAR AUTOBUS C'EST PLUS FRÉQUENT ET IL VOUS EN COÛTE MOINS CHER"

VOYAGEUR QUÉBEC INC.

QUAND T'AS BESOIN DE T'ÉVADER
QUELQUE SOIT LA SAISON
PRENDS LA ROUTE DE LA LIBERTÉ
VOYAGEUR COMME DE RAISON

5 DEPARTS QUOTIDIENS DE MONTMAGNY - MONTREAL
Tous les jours Dim seul
3.00 a.m. 10.20 a.m. 1.05 P.M. 5.00 p.m. 8.05 P.M.

5 DEPARTS QUOTIDIENS DE MONTREAL - MONTMAGNY
Tous les jours Ven. Sam. Tous les jours
9.00 A.M. 11.30 A.M. 4.00 P.M. 7.30 P.M. 11.00 P.M.

PRIX ALLER \$5.75

Aucune réservation requise - Pour information
S'adresser:

TERMINUS RESTAURANT BEL-AIR 248-1850

'PROUVER LE MIEUX' est synonyme de:

LP

LEMIEUX & PROULX Inc.

MATERIAUX DE CONSTRUCTION
GROS & DETAIL

ENTREPOSAGE DE FOURRURES
"VOUTES ULTRA MODERNES"

quincaillerie - ferronnerie
plomberie - peinture - tapisserie - vaisselle - vitres - cadeaux

47 ST-JEAN BAPTISTE
MONTMAGNY

TEL: 248-3400
248-3402

ÉCOUTEZ
CKBM
1490 A VOTRE CADRAN

MUSIQUE DE CHOIX
INFORMATION VARIÉE
ÇA C'EST CKBM

1490 - Radio-Montmagny

Le poste qu'il faut écouter.

MUSIQUE DE CHOIX • NOUVELLES • ÉMISSIONS VARIÉES

Si tout se passe normalement, les travaux de construction d'un réseau d'aqueduc et d'égouts devant desservir tout le village devraient débuter en septembre dans la Municipalité de St-Camille de Bellechasse.

C'est ce qui ressort d'une discussion téléphonique que nous avons eu cette semaine avec Mme André Vermette, secrétaire de cette Municipalité qui nous a alors déclaré que le conseil municipal venait par voie de résolution, d'accorder au plus bas soumissionnaire, Les Pavages Lasalle Ltée, ce contrat de construction au montant de \$292,197.

Deux autres compagnies avaient aussi soumissionné, soit "Les constructions du St-Laurent et Nelson Excavation pour des montants respectifs de \$399,130.54 et \$346,750.75.

Mme Vermette a de plus expliqué que le conseil attendait présentement de connaître le montant de la subvention provinciale avant de soumettre le règlement d'emprunt de même que le mode de remboursement aux contribuables à l'occasion d'une prochaine assemblée publique.

La secrétaire a par ailleurs conclu en disant que le réseau complet desservira quelques 165 abonnés.

nous avons entendu dire

Que les cours pour l'année académique 1969-70 débuteront le 9 septembre au CEGEP de La Pocatière.

Qu'un voyage pour l'expo-Québec est organisé pour dimanche 7 septembre avec départ à 11.30 hres a.m. près de l'église St-Thomas. Le coût est de \$2.00 aller-retour. Pour informations: 248-3490.

Qu'un groupe de professeurs de l'Association des Enseignants de Pascal-Taché avaient mis sur pied une Caisse d'épargne. Cette caisse, comme les caisses populaires, offrira des avantages aux salariés, facilité d'emprunt, etc... Les locaux de cette caisse sont au siège de l'Association. A sa fondation, la caisse avait 14 membres à l'assemblée.

Qu'une trentaine de campeurs se sont qualifiés pour le prix de \$200.00 offert par l'Association de Campisme pour encourager l'assiduité aux rallyes de fin de semaine. Neuf de ceux-ci ont une fiche de 10 présences ou plus.

Que la soirée pour la duchesse Charlotte Ière (Leblanc) aura lieu samedi soir au Res taurant de la Plage à Berthier. Cette soirée est organisée par l'Association de Chasse et Pêche. L'orchestre "Les Chevilles" est invité. Il y aura des prix de présence.

Qu'un marathon régional de balle molle junior aurait lieu sur les terrains de l'école Casault, dimanche le 7 septembre. Des équipes sont en lice.

Que le journal "Le Peuple" perdait cette semaine les services d'un excellent collaborateur en la personne de M. Gilles Ouellet. Ce dernier qui nous a apporté sa précieuse collaboration durant les mois d'été, complètera cette année son bach. en pédagogie option histoire, au Centre de Transition et de Perfectionnement de la Formation des Maîtres de Montréal. Bonne chance et franc succès dans tes études!

St-Philippe se prépare à fêter son centenaire

Le couronnement de trois charmantes duchesses, Mlles Jeannine Béchar, Pauline Bérubé et Jacinthe Hudon accompagnées de leurs intendants, MM. Rodrigue Chamberland, Yvon Talbot et J.P. Bérubé, dimanche soir dernier a été le point culminant d'une journée préparatoire aux fêtes du Centenaire qui se dérouleront en 1970 dans la paroisse de St-Philippe de Néri.

Les activités de dimanche ont débuté à 4 heures par une épluchette de blé d'inde où le hasard a voulu que le député de Kamouraska à l'assemblée nationale, M. Adélard D'Anjou de même que la mairesse de Kamouraska, Mme Oscar Lévesque deviennent respectivement roi et reine.

Les nombreuses personnes présentes ont de plus eu

le grand plaisir d'assister en soirée à une démonstration de Yoga donnée par des professeurs de l'école Sylvananda, dont le directeur M. Jacques Bégin demeure présentement à St-Philippe dans le but de lancer des cours de yoga.

Durant la soirée de danse qui a suivi, la population de St-Philippe a remis une magnifique peinture murale à leur maire, le Dr. Léo Leclerc. On a alors formulé le désir que cette peinture demeure exposée en permanence au Centre Municipal.

La principale organisatrice de cette journée Mme Léo Leclerc s'est dit extrêmement enchantée du succès de cette première manifestation qui a rapporté plus de \$1,000.00 dans la caisse des fêtes du Centenaire.

Plus de frais d'interurbain entre le Cap et L'Islet

Québec-Téléphone, soucieuse du rapprochement de toutes les localités possédant des intérêts communs, instaurera, le 7 septembre prochain, le service téléphonique régional entre les échanges de Cap-Saint-Ignace et de L'Islet.

Ses clients de Cap-Saint-Ignace pourront alors communiquer directement et sans frais d'interurbain avec les abonnés de L'Islet, Saint-Cyrille et Saint-Eugène,

comme ils le font effectivement avec ceux de Montmagny.

D'autre part, ses clients de L'Islet pourront communiquer avec les abonnés de Cap Saint-Ignace, comme ils le font effectivement avec ceux de Saint-Jean-Port-Joli.

Ces améliorations, tout en répondant aux besoins immédiats des localités susmentionnées, ne peuvent que promouvoir le développement de toute la région environnante.

Le Domitex remporte le marathon de St-Jean Port-Joli

Quelques 500 personnes ont été témoin dimanche dernier sur le terrain de balle molle du Domaine Philippe Aubert de Gaspé, de St-Jean Port-Joli de la formidable poussée du Club Domitex de Ville d'Islet qui s'est facilement emparé des honneurs du marathon qui regroupait 7 équipes.

L'équipe championne avait d'abord disposé en préliminaire des Matériaux Blanchet au compte de 7 à 0, puis après le retrait du Marois et Fils, elle est revenue à la charge pour écraser en finale les équipiers de St-Jean Port-Joli dans une partie marquée de 5 circuits et qui s'est terminée au compte de 22 à 4.

Le St-Jean pour sa part, avait d'abord vaincu le St-Michel 8 à 3 puis le Toussaint et Frère 15 à 13 avant de céder en grande finale.



Le Domitex de Ville de L'Islet a reçu un magnifique trophée de Molson Lévis Ltée.



Rien ne fonctionnait pour le St-Jean Port-Joli, dans la grande finale.

Bain forcé dans le fleuve

Deux jeunes hommes de Montmagny, Yvon Montminy et Bertrand Beaumont ont été quitte pour un bon bain forcé dans le St-Laurent alors que la petite embarcation à voile dans laquelle ils prenaient place s'est renversé, lundi dernier vers les 18.45 hres, à

quelques 200 pieds en face du chalet de la J.O.C.

Un passant a aperçu les jeunes gens, qui s'étaient agrippés à l'embarcation et a aussitôt appelé la sûreté de Montmagny qui est allé leur porter secours à l'aide de l'embarcation de M. Omer Fournier.

DISCOTHEQUE

17 St-Jean-Baptiste Ouest

Aquarius Disco Club

Vendredi soir 8 hres
Samedi soir 8 hres
Dimanche P. M. 2hres
" Soir 7hres

Musique continuelle



Au Chef-Lieu Enr.

MARIUS NADEAU, propriétaire du chic restaurant le "CHEF-LIEU ENR." a le

plaisir d'informer la population

de Montmagny et des environs de l'ouverture

d'une magnifique salle à manger au

Centre Civique

L'endroit rêvé pour les fin-gourmets

Heure des repas:
7.30 hres à 10.30 hres
11.30 hres à 2.30 hres
6.00 hres à 9.00 hres

EN PLUS UNE MAGNIFIQUE SALLE POUR VOS RÉCEPTIONS DE NOCES, FIANÇAILLES, ANNIVERSAIRES, ETC...

Communiquez: 248-3756
248-2676

"Au chef-lieu enr."

au CENTRE CIVIQUE

BOUL. TACHÉ, MONTMAGNY



LES AUDACIEUSES AU GOLF - Quelques 35 golfeuses appelées à juste titres "Les Audacieuses" du Club de Golf de Beauport effectuaient mercredi dernier une visite de bonne-entente à Montmagny. Le groupe qui voyage en autobus a entrepris de visiter le plus de terrains de golf possible de la région de Québec. Les voyageuses ont souper au club de golf de Montmagny après y avoir joué un "18 trous". Le groupe féminin ayant à sa tête la présidente, Mme Claude Beausoleil et Mme Lili Boissonneault, capitaine n'ont eu que des éloges pour le "green" locaux. Le pro Jacques Leclerc a "insisté" pour se faire photographier avec ces dames. Il est possible que des golfeuses de Montmagny imitent le geste de leurs consœurs et se rendent au Lac Beauport.

Marathon junior de balle-molle

Un grand marathon junior de balle-molle sera présenté sur les terrains de l'école Casault dimanche le 7 septembre prochain à compter de 10 heures de l'avant-midi.

Dix équipes se disputent alors une bourse de \$20.00 à l'équipe gagnante et un magnifique trophée, don de Paul-Emile Charbonneau.

Les équipes sont: le Marois et Fils, Pepsi-Cola, Centre Civique, Château-Blanc, St-François, L'Islet, St-Paul Village, St-Jean-Port-Joli, St-Pierre et Cap St-Ignace.

Bienvenue à tous.

Tél.: 856-2975

**Sports
Loisirs enr.** GROS et DETAIL

BICYCLES - SCOOTERS - AUTO NEIGE "MOTO-SKI"
PÊCHE - CAMPING
CHALoupES "PETERBOROUGH"
MOTEURS HORSBORD "CHRYSLER"
PATINS - SKIS - HOCKEY
BALLE au CAMP - TENNIS

413, 8^e RUE. LA POCAITIÈRE, KAM., P.Q.

Reprise des activités



Ecole de Judo Provinciale

St-Thomas Enr.

Contenu des cours

Gymnastique pour dames
Culture physique messieurs
Judo: dames, messieurs, étudiants.
Atémis et jiu-jitsu (art de se défendre)
Gymnastique de réhabilitation
Thérapie manuelle
Cours d'anatomie sportive
Massage sportif pour futur moniteur

La cible visée par les cours de gymnastique et de culture physique:

amaigrissement
gain de poids
cellulite, buste & abdominaux
correction
taille, hanche, cuisses, dos

Début des cours: 8 sept 69

Ecole ouverte tous les jours de 7 hres p.m. à 11 hres et le samedi de 1 hre p.m. à 6 hres

ECOLE DE JUDO PROVINCIALE ST-THOMAS ENR.

116, AVENUE DE LA GARE
MONTMAGNY.
TEL: RES: 248-2464
ECOLE: 248-4982

NOUVELLE ADMINISTRATION À L'HOTEL ST-THOMAS

GABY AUBÉ

Le propriétaire
vous invite
à venir voir son établissement

**UN MAGNIFIQUE BAR, ENTièrement
RÉNOVÉ, EST À VOTRE DISPOSITION**

DANSEUSES A GOGO

Du mardi après-midi au dimanche soir

BIENVENUE A TOUS

**42, St-Jean-Baptiste - Montmagny
tél. 248-3191**



une partie de notre accueillant bar



vue extérieure de l'établissement

Marois élimine l'Auberge

Le Marois & Fils s'est assuré de passer en finale en disposant de l'Auberge des Trois Chemins en trois victoires consécutives: 6 à 2, 10 à 8 et 14 à 9.

Dans la première rencontre, Gérard Daigle a limité les coigneurs de l'Auberge à cinq coups surs bons pour 2 points, pendant que ses coéquipiers croisaient le marbre 6 fois, grâce à 11 coups surs accordés par le lanceur André Fréchette. Michel Joubert a aidé à la victoire des siens avec un double et un simple. Henri Marois et Clément Gaudreau ont cogné chacun deux simples. Jean Lavallée de l'Auberge a continué de briller au bâton, avec trois simples. Raynald Létoumeau en vedette.

Dans la deuxième partie de cette semi-finale, disputée dimanche soir dernier, l'Auberge a subi un deuxième revers, 10 à 8, et ce malgré la brillante tenue de Raynald Létoumeau au bâton qui a réussi: un circuit, un triple et deux simples. Les hommes de Marcel Desjardins tiraient de l'arrière 8 à 2 à la cinquième manche, mais ils se resaisirent pour compter 4 fois à la cinquième et 4 autres fois à la sixième.

Marois et Dallaire en finale

Au moment où vous lirez ces lignes, la finale de la Ligue de balle molle de la Côte-du-Sud sera commencée. Cette finale met aux prises le Marois et Fils et le Dallaire Transport. On sait que le Marois a disposé de l'Auberge des 3 Chemins 3 victoires à aucune. Dans l'autre semi-finale, la lutte a été plus vive et il a fallu 5 parties au Dallaire pour l'emporter contre le St-Vallier. Invitation.

Ces deux clubs présentent deux excellentes formations et la finale va sûrement satisfaire les adeptes nombreux qui ont vu ces deux équipes à l'oeuvre cet été.

Rendez-vous dimanche soir, dans la cour de l'école Casault, à 8 heures, pour voir une autre partie de la finale. L'entrée est libre.

Le lanceur gagnant, Jacques Desjardins a connu certaines difficultés dans les trois premières manches mais il s'est vite replacé pour tenir les coigneurs de l'Auberge en échec dans les 4 dernières manches. Chaque équipe a cogné 11 coups surs. Clément Gaudreau a continué à s'affirmer à l'attaque avec trois simples. Son coéquipier Claude Croteau a réussi le même exploit. Roch Langlois y est allé d'un double et d'un simple. Dans le camp des perdants, Jean Lavallée a poursuivi son allure au bâton avec trois simples. Serge Langlois a cogné un circuit et un simple. André Fréchette a été débité de la défaite.

Clément Gaudreau s'affirme.

Dans la série Auberge vs Marois, Clément Gaudreau a donné plus de consistance à l'offensive du Marois en cognant pas moins de 8 coups surs en trois parties. Il a réussi cette magnifique performance en cognant trois coups surs, lundi au cours de la troisième partie de la semi-finale. Jeudi, l'Auberge a logé un protêt, alors que le pointage était 3 à 2 pour Marois dans la deuxième moitié de la 4ième manche. A la fin de cette rencontre, le pointage était 10 à 3 en faveur du Marois. L'exécutif de la Ligue a considéré que le protêt de l'Auberge était valable et a décidé que cette rencontre se continuerait à la quatrième manche. C'est cette fin de partie que ces deux clubs ont terminée lundi et le Marois l'a emporté, 14 à 9, éliminant ainsi les hommes de Gérard Paquet. Jacques Desjardins a bien espacé huit coups surs pour mériter sa deuxième victoire de la série. Il a de plus, cogné deux triples.

Venez voir nos soldats canadiens en pleine bataille (22e Regiment)

IMMEDIATEMENT APRES QUEBEC

Adm. \$1.50

CE QU'ILS S'INFLIGEAIENT N'ETAIT RIEN COMPARATIVEMENT A CE QU'ILS RESERVAIENT A L'ENNEMI!

ARROGANCE!

Les Américains bagarreurs

DISCIPLINE!

Les Canadiens aux boutons bien polis

DAVID L. WOLPER présente

"LA BRIGADE DU DIABLE"

en vedette **WILLIAM CLIFF VINCE HOLDEN ROBERTSON EDWARDS**

avec participation de MICHAEL RENNIE DANA ANDREWS GRETCHEN WYLER

14 ANS

HORAIRE 248-1454

du 6 au 12 sept.

LAFONTAINE

2ième film

DE SCALPES"

"LES CHASSEURS avec Burt Lancaster

TOUTE LA VÉRITÉ SUR LE BONHEUR CONJUGAL

18 ANS

RÉSERVÉ AUX ADULTES

Adm. \$1.50

HORAIRE 248-1454

LE MIRACLE DE L'AMOUR

DEMANDEZ LE LIVRE DU Dr SERGE MONGEAU "LE MIRACLE DE L'AMOUR" EN VENTE AU CINÉMA

COMPLÉMENT DE PROGRAMME:

EN COULEURS

L'UNIVERS FASCINANT DE L'AVENTURE ET DES JOLIES FILLES!

COPLAN SAUVE SA PEAU



CINÉMA

TACHE

6 AU 12 SEPT.



SAM. ET DIM. 6 ET 7 SEPT.



Gerson Gosselin, le meilleur golfeur de Montmagny

Le championnat du Club de golf de Montmagny disputé en fin de semaine dernière, a été remporté par M. Gerson Gosselin avec une fiche brut de 156 coups pour 36 trous. Il s'est ainsi emparé du trophée Célane détenue par Pierre Dumont depuis l'an dernier.

Le meilleur net a été enregistré par Roland Dion avec 133. Chez les dames,

Dallaire l'emporte contre le Roy

La semi-finale 3 dans 5 opposant le Dallaire Transport et le Georges-Henri Roy de St-Vallier, a nécessité 5 rencontres et c'est finalement le Dallaire qui a eu le meilleur dans cet affrontement des plus contestés.

DENIS HARRINGTON SOLIDE AU MONTICULE. Le lanceur Denis Harrington s'est affirmé comme un des piliers du Géo.-Henri Roy au cours de cette série. Il a remporté la première partie 5 à 4. Ses coéquipiers Jean Morin et Lucien Roy l'ont aidé à l'attaque avec chacun un triple et un simple. Pour le Dallaire, Gilles Gaudreau a réussi un triple et un simple.

Jules Roy l'emporte. Utilisant sa grande courbe Jules Roy a permis au Dallaire d'égaliser les chances de la série, quand son club l'a emporté 6 à 5, mercredi dernier. Le lanceur perdant a été Marcel Godbout. Denis Corneau a fait pencher la balance dans cette partie serrée, en cognant un circuit et un simple. André Roy du St-Vallier a également réussi un circuit.

Gain de Denis Lemieux. Denis Lemieux a bien expacé 5 coups surs, pour permettre au Dallaire de prendre les devants 2 à 1 dans la série semi-finale, alors que les hommes de Pierre-Paul Fréchette l'ont emporté 7 à 1 aux dépens du Géo.-Henri Roy. Le redoutable coéquipier, Jacques Dassy, a été à la hauteur de sa réputation avec un circuit et un simple. Eugène Leclerc y est allé d'un triple et d'un simple. Le receveur Richard Paquet a cogné, lui aussi, un coup de 4 buts. Jean Roy a également réussi cet exploit pour les perdants.

Mme Lili Daveluy a réussi le meilleur brut avec 198 tandis que le meilleur net est allé à Mme Judith Corriveau qui a joué 156. Contrairement à l'an dernier alors que le tournoi

comportait un réseau de 54 trous, cette année les quelques 74 participants n'ont eu qu'à négocier 36 trous. Voici le classement des trente premiers folleurs ainsi que leur pointage.

1- 1er brut	Trophée	Gerson Gosselin	156
2- 1er net		Roland Dion	133
3- 1er brut	Dames	Lili Daveluy	198
4- 1er net	Dames	Judith Corriveau	156
5- Classe A	1er brut	Pierre Dumont	160
6- Classe A	1er net	Joe Davignon	145
7- Classe B	1er brut	Roland Dion	165
8- Classe B	1er net	Clermont Bélanger	139
9- Classe C	1er brut	Joe Proulx	180
10- Classe C	1er net	Marc Leforest	138
11- Classe C	2e brut	Ben Brie	182
12- Classe C	2e net	J.-Marie Nicole	144
13- Dame	2e brut	Monique Proulx	214
14- Dame	2e net	Louise Brie	160
15- Classe B	2e brut	André Bernatchez	170
16- Classe B	2e net	Roy Gaudreau	140
17- 1er junior brut		Denis Laflemme	291
18- Classe C	3e brut	Roland Gaumont	189
19- Classe C	3e net	Paul Paquet	143
20- 1er brut	1 jour	Roland Roy	74
21- 1er net	1 jour	Joe Davignon	66
22- 1er brut	1 jour	Lili Daveluy	100
	(Dame)		
23- 1er net	1 jour	Georgette Matte	76
	(Dame)		
24- 1er junior 1er jour, 1er brut; Patrick Pelletier			83
25- 1er brut, 2ième jour, Gerson Gosselin			79
26- 1er net, 2ième jour, Roland Dion			66
27- 1er brut, Classe B, 1er jour			
	Ed Gaudreau		82
28- 1er net, classe B, 1er jour; Laurent Bernatchez			70
29- 1er brut, classe C, 1er jour; Roland Gaumont			87
30- 1er net, Classe C, 1er jour; Joe Proulx			65

St-Vallier égalise la série.

Dimanche dernier, Denis Harrington, a une fois de plus tenu les durs cogneurs du Dallaire en échec pour permettre au Georges-Henri Roy de gagner 5 à 3 et égaliser les chances de la série. 2 circuits pour Jacques Dassy.

Dans la 5ième et décisive partie, disputée lundi dernier, Jacques Dassy a dû certainement inspirer les siens en cognant durement deux formidables flèches qui ont facilement passé par-dessus la clôture du champ gauche. En plus de ces deux circuits, Jacques a cogné un simple. Denis Gaudreau et Raynald, en cognant 3 simples chacun, ont aussi participé à la victoire du Dallaire qui l'a finalement emporté 12 à 6. Pour le Géo.-Henri Roy, Denis Harrington a réussi un circuit et un simple. Simon Roy a brillé à l'offensive grâce à deux simples et un double. Denis Lemieux a été le lanceur gagnant. Marcel Godbout a encaissé le revers.

Le Dallaire se mesurera donc au Marois en finale.

Yvon Laliberté champion de tir aux pigeons d'argile

Le sympathique Yvon Laliberté de St-François de Montmagny s'est pour une troisième fois consécutive, emparé des grands honneurs du tournoi de tir au pigeon d'argile, présenté dimanche dernier au Rocher Noir, devant plus de 200 personnes.

M. Laliberté a remporté dans la catégorie "A" le représentant Winchester, M. André Bilodeau de même que M. Clément Masson qui avaient des comptes respectifs de 44,39 et 36 sur 50 coups.

M. Claude Vézina de Québec est sorti vainqueur de la section B avec un compte de 37, suivi de M. Jacques Dumas avec 34.

Tous ces tireurs de même que M. Paul-André Casault premier dans la catégorie "C" avec 25, ont reçu un trophée lors de la soirée qui a suivi ces compétitions au Montmagny Inn.

M. Gérald Boudreau, président de la section de tir au Pigeon d'argile de l'Association de Chasse et Pêche s'est dit extrêmement content du succès de ce tournoi de fin de saison, "c'était formidabile de conclure le président.



M. André Bilodeau, représentant Winchester félicite le président de la section de tir au pigeon d'argile, M. Gérald Boudreau, en présence de M. Denis Proulx, et de M. Yvon Laliberté, grand champion de la journée.

HOTEL DELAGRAVE

REPAS A TOUTES HEURES

SPECTACLE: Vendredi Samedi

DANSE AVEC ORCHESTRE: Dimanche

"ENSEMBLE MAURICE TETU"

JULES ROY, prop.

St-Pierre Tél.: 248-9086

En vedette le 5 septembre: "Le Huron Vagabond"

A l'hôtel St-Gabriel

Vendredi, sam. dim: Les 5-6-7 septembre

Orchestre au programme:

Les Mystérieux

POUR TOUTES RÉSERVATIONS:

Téléphonez à 852-2742

Vous n'avez pas de frais de salle à payer

Manoir des Érables

Tél.: 248-0100 200 Du Manoir Montmagny

HOTEL-MOTEL

SPECIALITES: Noces, fiançailles, réceptions, soupers familiaux

BAR SALON

L'endroit par excellence pour les diners d'hommes d'affaires

Maintenant

EN VEDETTE A
L'Hôtel Château Blanc
St-Paul - 469-2038

Danse les (vendredi - samedi - dimanche)



LES VICOMTES
DANSEUSES A GO-GO

Complètement rénové pour vous mieux servir

Repas légers et complets - Chambre et pension à prix très raisonnable atmosphère familiale

BAR SALON

HOTEL CENTRALE

Arthur Tremblay, prop.

58, est rue St-Jean- Baptiste

Montmagny

Tél.: 248-9046



POUR VOS

-RECEPTIONS
-BANQUETS
-ANNIVERSAIRES
-NOCES
-EXPOSITIONS

DEMANDEZ

Le centre sportif

" LE BUCHERON "

Nous prêtons gratuitement nos salles à toutes les associations et clubs sociaux

221 RUE ST-LOUIS - MONTMAGNY - 248-1880



LE CENTRE SPORTIF "LE BÛCHERON"

FÊTE SES 25 ANS

AU SERVICE DE SES MEMBRES ET DE LA POPULATION

SAMEDI ET DIMANCHE LES 6 et 7 SEPT



Profitez de cet événement pour

démontrer votre appréciation

LISTE DES MEMBRES QUI FONT PARTI DU CLUB DEPUIS 25 ANS ET PLUS

Membres fondateurs

1936 Corriveau André
Gaudreau Laurent
Létourneau Laurin

1938 Joneas Daniel

1939 Marquis Maurice

1941 Corriveau Jean-Marie
Couillard Ls. Albert
Rioux Léopold

1942 Blanchard Bertrand
Blouin Ls. Georges
Corriveau Patrice
Paquet Jules
Boulet Rosario
Gaumont Noël

1943 Bouchard Bertrand
Clavet Lucien
Corriveau Jules
Collin Roméo
Couillard Noël
Fournier Léo
Gaudreau Robert
Gaudreau Raymond
Normand Marius
Ouellet Odulphe

1944 Blanchet Bertrand
Boulet Paul-Eugène
Boulet Jean-Baptiste
Corneau Roger
Fournier Fernand
Gaudreau Bertrand
Gaumont Georges-Henri
Gaudreau Jacques
Gaudreau Gérald
Gendreau Edouard
Morissette Léo
Morin Bernard

PROGRAMME

Samedi le 6 sept.

9.00 p.m.

Soirée avec orchestre réputé, très bon goûter, admission gratuite pour les membres en règle seulement.

Dimanche le 7 sept.

10.30 a.m.

Messe dans le local du club.

3.00 p.m.

Remise de souvenirs aux membres ayant été dans le club durant 25 années continues.

Remise de souvenirs aux autres membres présents.

9.00 p.m.

Soirée avec orchestre, admission gratuite pour les membres en règle seulement.

LA DIRECTION REMERCIE SES MEMBRES ET LA POPULATION POUR L'APPORT NON EQUIVOQUE FOURNI DEPUIS LE DEBUT DES ACTIVITES D'UNE INSTITUTION QUI S'EST TOUJOURS EFFORCEE DE CONSERVER A LA VILLE DE MONTMAGNY, LA REPUTATION D'HOSPITALITE QUI LA CARACTERISE DEPUIS LONGTEMPS.



LE BÛCHERON, symbole de l'hospitalité magnymontoise

